



Rapport Analytique sur le travail domestique non rémunéré (TDNR) au Mali



2021

Pour citer: Dramani et al. CREG



Table des matières

Tables de graphiques et tableaux	4
Résumé	5
INTRODUCTION	6
I) Faits stylisés sur la législation du travail au Mali	8
1.1. Environnement économique	8
1.2. Dispositif institutionnel de l'emploi	8
1.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi	9
1.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi	11
1.5. Travail domestique non rémunéré	12
II) Revue de la littérature	16
III) Méthodologie	18
3.1. Description de l'enquête utilisé	18
3.2. Méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts de temps	18
3.2.1. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national	20
3.2.2. Les impôts et autres ajustements pour le total des coûts de main-d'œuvre	22
3.2.3. Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps	23
3.2.4. Finalisation des profils d'âge	25
3.2.5. Cas du Mali	26
IV) Analyse des résultats de l'estimation et de la valorisation du temps domestique	27
4.1. Estimation des coûts domestiques des travaux ménagers (production, consommation, valorisation)	27
4.1.1. Production et consommation du temps des travaux ménagers selon le sexe	27
4.1.2. Transfert de temps des travaux ménagers selon le sexe	28
4.1.3. Valorisation de temps des travaux ménagers	29
4.1.4. Profil agrégé de production et de consommation des travaux ménagers en valeur monétaire	31
4.2. Estimation des coûts domestiques des courses/shopping (production, consommation, valorisation)	32
4.2.1. Profil moyen de production et de consommation de temps de shopping	32
4.2.2. Profil de transfert de temps domestique	34
4.2.3. Production et consommation moyenne du temps domestique en valeur monétaire	35
4.2.4. Production et Consommation agrégée du temps domestique	36
4.3. Estimation des coûts domestiques de la recherche de l'eau (production, consommation, valorisation)	37
4.3.1. Profil moyen de production et de consommation de temps de recherche d'eau	37

4.3.3. Production et consommation moyenne du temps de recherche d'eau en valeur monétaire	39
4.3.4. Production et consommation agrégée du temps de recherche d'eau en valeur monétaire	40
4.4. Estimation des coûts domestiques de la recherche du bois (production, consommation, valorisation).....	42
4.4.1. Profil moyen de production et de consommation de temps de recherche du bois	42
4.4.3. Production et consommation moyenne du temps de recherche d'eau en valeur monétaire	44
4.5. Estimation des coûts domestiques des soins aux personnes (production, consommation, valorisation).....	46
4.5.1. Production et consommation de temps domestique des soins aux personnes	46
4.5.2. Transferts de temps domestique des soins aux personnes	47
4.5.3. Valorisation du temps moyen domestique de soins	48
4.5.4. Valorisation agrégée du temps domestique de soins	49
4.6. Estimation du coût total des travaux domestiques (production, consommation, valorisation) 50	
4.6.1. Production et consommation de temps domestique	50
4.6.2. Transferts de temps domestique	51
4.6.3. Valorisation du temps domestique : Production et consommation moyennes	52
4.6.4. Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégée	53
4.7. Apport des Hommes et des femmes dans la production monétaire du temps domestique.....	54
4.8. Relation production domestique et Produit Intérieur Brut (PIB)	55
4.8.1. Valorisation de la production domestique globale en % du PIB	55
4.8.2. Valorisation de la production domestique en pourcentage du PIB, par activité et par sexe	55
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	57
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	58
ANNEXES.....	60

Tables de tableaux et graphiques

Tableau 1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA	18
Tableau 2 :Taux horaires utilisés pour la valorisation des activités	26
Graphique 1: Production et consommation du temps des travaux ménagers.....	27
Graphique 2 : Transferts du temps des travaux ménagers	29
Graphique 3 :Valorisation du temps de Production et de consommation moyennes annuelles des travaux ménagers.....	30
Graphique 4: Valorisation agrégée du temps de production et de consommation des travaux ménagers	32
Graphique 5 : Production et de consommation de temps de shopping.....	34
Graphique 6 : Transfert de temps de shopping.....	35
Graphique 7 : Valorisation du temps de production et de consommation moyennes annuelles shopping	36
Graphique 8 :Valorisation agrégée du temps de production et de consommation de shopping	37
Graphique 9 : Production et de consommation de temps de recherche d'eau	38
Graphique 10 : Transferts de temps de recherche de l'eau.....	39
Graphique 11 : Valorisation du temps de production et de consommation moyennes annuelles de recherche de l'eau.....	40
Graphique 12 : Valorisation agrégée du temps de production et de consommation de recherche d'eau	41
Graphique 13: Production et consommation du temps de Recherche du bois	42
Graphique 14 : Transferts de temps de Recherche du bois	43
Graphique 15 : Valorisation du temps de Production et de consommation moyenne annuelles de recherche du bois.....	44
Graphique 16: Valorisation agrégée du temps de Production et de consommation de recherche du bois	46
Graphique 17 : Production et consommation de temps des soins aux personnes.....	47
Graphique 18 : Transferts de temps des soins aux personnes Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018	48
Graphique 19 : Valorisation du temps de production et consommation moyennes annuelles de soins aux personnes	49
Graphique 20 : Valorisation agrégée du temps de production et de consommations de soins aux personnes.....	49
Graphique 21 : Production et consommation de temps domestique	51
Graphique 22 : Transferts de temps domestique	52
Graphique 23 :Valorisation du temps domestique de Production et de consommation moyennes	53
Graphique 24 : Valorisation agrégée du temps domestique de Production et de consommation agrégée	54
Graphique 25 : Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique	55
Graphique 26: Valorisation de la production domestique globale en % du PIB	55
Graphique 27 : Valorisation de la production en % du PIB, par activité et par sexe	56

Résumé

INTRODUCTION

Le *travail domestique*, désigne le travail effectué au sein de ou pour un ou plusieurs ménages, par de personne de genre féminin ou masculin, une personne qui effectue un travail domestique seulement de manière occasionnelle ou sporadique sans en faire sa profession n'est pas un travailleur domestique (OIT 2011). "le travail non rémunéré (ou domestique) peut être défini comme étant l'activité humaine de production de biens et services sans contrepartie monétaire ou sans rémunération du producteur" (Coulibaly, 2012).

La production non marchande couvre les biens et services que les membres des ménages produisent pour leur propre consommation en combinant leur travail non rémunéré et les biens et les services qu'ils acquièrent sur le marché. La valeur ajoutée générée par ces activités n'est pas prise en compte dans les agrégats macro-économiques classiques. D'après les comptes nationaux, il semblerait que la production des ménages n'ait aucune valeur, alors que le travail domestique à la fois accroît la valeur des biens et des services achetés et contribue à la formation et à l'entretien du capital humain. Sa valeur est de toute évidence non négligeable. Depuis de nombreuses années, les économistes insistent sur le fait qu'ignorer le revenu et la richesse générés par le travail domestique introduit une distorsion dans divers domaines de l'analyse économique.

L'évaluation de la richesse d'un pays dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN) à travers le Produit Intérieur Brut (PIB) présente des insuffisances et l'une d'entre elle est l'incomplétude de la mesure de la valeur du temps des travaux domestiques. Cette incomplétude tient, non pas à la composante rémunérée des tâches assurées par les travailleurs domestiques mais à la production et à la consommation des activités non rémunérées et non prises en compte dans le calcul du PIB.

Dans une optique de mesure de conditions de vie, il importe de connaître la valeur de la production des activités domestiques non rémunérées, dans le SCN, selon les tranches d'âge et le genre. Cependant, dans le PIB il n'existe pas une quantification horaire et une valorisation monétaire de ces activités. Aussi, la construction des Comptes nationaux de transferts de temps (NTTA) devrait-elle permettre de quantifier et de valoriser ces activités et de pallier cette insuffisance.

Au Mali, à l'exception des études, de la réparation et des activités associatives qui reviennent plus aux hommes, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à mener des activités domestiques avec des écarts plus ou moins importants. Les écarts les plus importants en faveur des femmes s'observent pour l'entretien du ménage (94% contre 6%), la préparation des repas (98% contre 2%), la coupe et le ramassage de bois (71% contre 29%), la recherche d'eau (83% contre 17%) et la garde des enfants (79% contre 21%) (rapport CNDIFE 2018 sur le travail domestique au Mali).

Il est intéressant d'analyser et d'évaluer la production des activités domestiques non rémunérées au Mali. Les activités domestiques contribuent à exclure les femmes du champ du travail rémunérateur contrairement aux hommes considérés comme pourvoyeurs de revenus. Ces inégalités liées au genre peuvent être appréhendées à travers les profils de consommation, de production et de transfert de temps de travail domestique.

Cette étude cherche à analyser le concept de travail domestique, en énumérer les principales formes, en estimer la durée dans le cas du Mali. Les résultats pourraient permettre une intervention de la politique publique qui peut jouer bien de rôles en la matière tel que stipulé par Burgnard (2008), "en matière de répartition des tâches au sein du couple et d'inscription professionnelle différenciée selon le sexe, les politiques publiques et familiales jouent un rôle important. En particulier, l'offre de structures d'accueil pour enfants influence la participation des femmes à la vie professionnelle". Cette analyse est structurée en cinq sections dont la première décrit le contexte de l'étude, la deuxième la revue la littérature théorique et empirique du travail domestique, la troisième décrit la méthodologie NTTA, la quatrième analyse les résultats et la cinquième présente la conclusion avec des recommandations.

I) Faits stylisés sur la législation du travail au Mali

1.1. Environnement économique

Le Mali est un pays enclavé, entre la zone soudano-sahélienne et la zone désertique, avec une population estimée à 18,54 millions d'habitants en 2017 et une superficie de 1,241 millions de km². Au cours de la décennie écoulée, le Mali a connu un rythme de croissance économique appréciable. Entre 2000 et 2010, le PIB a cru au taux annuel moyen de 5,7 %. Le taux de croissance a été volatile au début de la période mais s'est stabilisé à environ 5 % entre 2005 et 2010. Cette performance a été soutenue par des facteurs exogènes, notamment une pluviométrie et des termes de l'échange globalement favorables. Elle résultait également de facteurs endogènes, entre autres la stabilité politique et une bonne gestion macroéconomique, qui ont permis un financement de l'investissement par des ressources extérieures. En 2011, la croissance a ralenti à 2,7 % du fait d'une mauvaise pluviométrie. En 2012, les estimations avaient tablé sur une contraction du PIB réel de 1,5 %, en relation avec les tensions d'ordre politique et sécuritaire. Les secteurs les plus affectés par la crise étaient surtout le tertiaire, en particulier le tourisme et l'hôtellerie. Dans le secteur secondaire, le déclin du BTP (-20%), lié à la baisse des investissements publics et privés, a été contrebalancé par une bonne tenue de la production minière (+7,5 %). Enfin, le secteur primaire (+8%) avait profité du rebond spectaculaire de la production agricole (+13%). Ainsi, l'impact négatif de la situation d'instabilité politique sur l'activité économique en 2012 avait été atténué par la bonne performance des sous-secteurs agricole et aurifère. Il convient, en outre, de relever une résilience appréciable du cadre macroéconomique. L'orientation prudente de la politique budgétaire du Mali, s'est traduite également par un niveau d'endettement modéré, un facteur important de la stabilité macroéconomique. En termes de priorités, la relance de l'économie devait soutenir l'accès aux services sociaux de base pour atténuer l'impact des chocs sur la pauvreté et les indicateurs sociaux. De même, la remise en état des infrastructures et services administratifs devrait relancer le secteur de la construction et les prestations de service. Le gap créé au niveau du financement des investissements, qui affecte directement le potentiel de croissance devrait être résorbé à moyen terme. Dans cette dynamique, les réformes concernant la préparation et l'exécution des projets d'investissements publics sont cruciales. A moyen terme, l'agenda des réformes structurelles avait été renforcé pour consolider les fondements de la stabilité macroéconomique, mais aussi pour corriger les éléments de vulnérabilité liés à la faible diversification de la production. De même, le développement du capital humain avait été placé au centre de l'agenda des réformes, en vue de la génération d'emplois productifs. Enfin, le développement des infrastructures de soutien à la production, que ce soit en matière énergétique, d'aménagement agricole ou de désenclavement des zones de production, représente un chantier majeur.

1.2. Dispositif institutionnel de l'emploi

Le fonctionnement du marché du travail est essentiellement régi par le Code du travail adopté en septembre 1992 (loi N° 92/020 du 23 septembre 1992). Ce Code du travail a été élaboré sur le modèle du code du travail français relatif aux territoires d'outre-mer de 1952, puis a fait l'objet de plusieurs amendements. Le dernier Code du travail du Mali a été adopté par l'Assemblée nationale en septembre 1992. Il définit le cadre légal et institutionnel du marché

du travail tels que le droit au travail, les relations de travail, la réglementation du marché du travail et les acteurs institutionnels du marché du travail. Les relations professionnelles sont régies par des dispositions législatives et réglementaires recensées dans le Code du travail. Dans le secteur privé, parapublic et dans une partie du secteur public, le Code du travail détermine les règles de recrutement ou d'embauche, les modalités de licenciement, les formes de contrat et les conditions du travail. Il fixe aussi les contours des activités syndicales et les orientations pour la détermination des salaires. Dans la fonction publique, c'est le statut général qui réglemente les relations de travail. Toutefois, certains corps sont régis par des statuts autonomes, tels les personnels de l'enseignement supérieur, de la magistrature, etc. La réglementation du marché du travail est ici analysée à travers ses forces et ses faiblesses (procédures de recrutement et de licenciement, fixation des salaires...), ainsi que la gouvernance du marché du travail (système de règlement des différends et dialogue social), afin de formuler des recommandations pour améliorer les dispositions et procédures en cours. Cette analyse vise aussi à fournir des informations pertinentes aux instances responsables du développement et de l'application de la politique du travail (Parlement, Gouvernement, ministères). Le Dispositif institutionnel comprend :

- le Ministère du Travail et de la Fonction publique et ses Services techniques ;
- le Ministère Délégué chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- l'AGETIPE-Mali (Association d'utilité publique avec statut d'ONG) ;
- le Réseau National d'Appui aux Stratégies d'Emploi en vue de réduire la Pauvreté ;
- le COSUPE (Conseil Supérieur d'Orientation et de Suivi de la Politique Nationale de l'Emploi).

Les deux Ministères assurent l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle. Ils comprennent des Services techniques dont notamment la Direction Nationale du Travail, la Direction Nationale de l'Emploi, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle, l'ANPE et le Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle (PCFP).

1.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi

Les cadres relatifs à la mise en œuvre des principales interventions en matière de promotion de l'emploi sont nombreux : la Politique nationale de l'emploi, la Politique nationale de la formation professionnelle, le Programme national d'action pour l'emploi en vue de réduire la pauvreté (PNA/ERP), le Programme emploi-jeunes (PEJ), le Programme décennal de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE), le Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ), et le Fonds d'insertion pour l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER), entre autres. Depuis 1998, le Mali met en œuvre, à travers diverses actions, une Politique Nationale de l'emploi (PNE) adoptée lors d'un Conseil Interministériel. Cette PNE a plus d'une décennie d'existence (1998-2012). Au cours de cette période, le Mali a connu de profondes mutations sur divers plans (institutionnel, économique, social et démographique). Ce qui a conduit le Gouvernement à procéder à une évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) en 2014 pour prendre en compte ces mutations et les changements annoncés dans les années à venir.

Il ressort de cette évaluation que la PNE actuelle a défini une vision, qui exprimait des objectifs et des interventions en mesure de répondre aux défis du pays en matière d'emploi pendant la seconde moitié des années 1990. La PNE de 1998 entendait promouvoir toutes les formes d'emploi et d'agir sur tous les leviers qui conditionnent l'emploi, qu'il s'agisse de formation professionnelle, d'apprentissage, de culture entrepreneuriale, de soutien aux initiatives productives, de promotion de l'investissement, d'accès aux ressources, de modalités d'utilisation de la force de travail, etc. Trois éléments de pertinence et de réussite ont été insuffisants dans la mise en œuvre de la PNE :

- la prise de conscience et l'internalisation de la transversalité du traitement des questions d'emploi ; - la prise en compte par les acteurs de chaque domaine concerné de la priorité de l'emploi, et de la nécessaire cohérence entre les politiques nationales (éducation, industrie, agriculture, investissements publics, etc.) ;
- la capacité à organiser les convergences et les complémentarités dans la conception comme dans la mise en œuvre, ce qui supposait l'adhésion, le dialogue, la concertation et la coordination.

La PNE de 2014 est articulée en six points essentiels :

- a) Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques transversales
 - Emploi et politiques macroéconomiques ; - Emploi et politique fiscale ; - Emploi et politique du crédit ;
 - Emploi et politique d'investissement.
- b) Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles
 - Emploi et développement rural : la mise en œuvre de la LOA ;
 - Emploi et Politiques de développement industriel et de développement du secteur privé ;
 - Emploi et Politique Nationale de l'Artisanat et de Tourisme ; - Emploi et politique d'ouverture commerciale ;
 - Emploi et politique de décentralisation : la dynamisation des économies locales ; - Emploi et politique de formation professionnelle ;
 - Emploi et politique de l'éducation.
- c) Renforcer les actions ciblées de promotion et de création d'emplois
 - Promouvoir l'emploi décent grâce à l'entrepreneuriat ;
 - Promouvoir l'auto-emploi et l'entrepreneuriat ;
 - Développer la micro finance.
- d) Renforcer les actions directes de promotion de l'emploi
 - Promouvoir l'emploi des jeunes ;
 - Promouvoir l'emploi des femmes ;
 - Les actions en faveur d'autres catégories sociales ;
 - ✓ Le travail des enfants et l'emploi ;
 - ✓ L'emploi des personnes handicapées ;
 - ✓ Les migrations et l'emploi ;
 - ✓ La promotion de l'emploi par l'approche « Haute Intensité de Main d'œuvre ;
 - ✓ L'appui au secteur informel.
- e) Améliorer l'employabilité pour faciliter l'accès au marché du travail

f) Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

- Renforcer l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi ;
- Consolider le dialogue social, source d'efficacité de la PNE.

Au cours des cinq prochaines années, l'amélioration de l'employabilité des jeunes et l'insertion socioprofessionnelle des sortants sera recherchée à travers une meilleure articulation entre la formation et l'emploi, qui passera par : (i) l'amélioration de la connaissance du marché de l'emploi, (ii) le développement des offres de formation dans les filières porteuses, (iii) le développement de l'esprit d'entrepreneuriat et la mise en place d'incubateurs, (iv) le développement du partenariat Public-Privé, (v) la mise en place d'un mécanisme de suivi de l'insertion socioprofessionnelle des sortants, (vi) la mise en place d'un dispositif national fonctionnel d'évaluation des apprentissages, (vii) le développement de l'attractivité du sous-secteur de la recherche scientifique et technologique, et (viii) l'intensification des stratégies de formation professionnelle des jeunes et des femmes dans des métiers non traditionnels et les filières porteuses.

1.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi

De nombreuses initiatives ont été prises par les pouvoirs publics pour faire face aux problèmes de l'emploi au cours des deux dernières décennies. Il s'agit entre autres de :

- la création de la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) et la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) ;
- la restructuration de l'ONMOE devenu ANPE ;
- la création du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ; - la restructuration du Fonds Auto-renouvelable pour l'Emploi (FARE) ;
- l'adoption du Document d'Orientation sur l'Emploi des jeunes ;
- la création de l'APEJ et du FNEJ ; - la création de la Taxe Emploi jeunes ;
- la formulation et la mise en œuvre du PEJ I et II ;
- l'augmentation du taux de la taxe de formation professionnelle ;
- l'adoption du Plan d'Action de l'Union Africaine pour l'emploi ;
- la mise en œuvre du Programme National d'Actions en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP) ;
- l'identification et la formulation de nombreux projets et programmes pour la promotion et la création d'emploi(s) ;
- la création de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
- la création de l'Institut National de l'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP), etc.

L'analyse des dispositifs de l'emploi suggère l'existence de plusieurs problèmes liés au cadre institutionnel de sa mise en œuvre.

a) Le premier concerne le nombre relativement important d'intervenants et les problèmes de coordination que cela implique.

b) Un deuxième problème est le chevauchement des programmes mise en œuvre par plusieurs intervenants qui a des conséquences négatives pour le coût des dispositifs et l'efficacité des programmes. Ce chevauchement des programmes est aussi responsable de problèmes d'ordre organisationnel et administratif à l'intérieur des agences, les priorités parmi les différents objectifs étant changeantes et souvent définies de manière approximative.

c) Un troisième problème porte sur le processus de décentralisation. La décentralisation concerne les agences d'exécution. L'objectif de la décentralisation est de mieux adapter les dispositifs aux réalités locales mais les moyens limités dont disposent les structures décentralisées constituent une contrainte forte à l'atteinte de cet objectif. Qui plus est, l'absence de guichet unique rend difficiles les démarches des actifs en recherche d'emploi et leur placement dans les dispositifs les plus appropriés à leur situation.

d) Un quatrième problème, enfin est la faible appropriation de la politique de l'emploi par les partenaires sociaux. Une raison principale est la faible représentativité syndicale au Mali, seul 7,5% des actifs occupés appartiennent à un syndicat selon l'EMOP 2016, et le fait que la grande majorité des participants aux dispositifs de l'emploi ne sont pas syndiqués. Il est bon de noter, cependant, que les instances patronales sont représentées dans les conseils d'administration des agences d'exécution.

L'importance prise par la politique de l'emploi au Mali et la demande croissante de redevabilité des politiques publiques font qu'il devient nécessaire d'engager une réflexion sur ces problèmes. En effet, le suivi de ces politiques, stratégies et programmes induit une demande d'informations statistiques, dont (entre autres) celles relatives : aux personnes employées (leur effectif en proportion-taux d'emploi), à l'emploi informel (le poids de cet emploi dans l'emploi total), aux nouveaux emplois créés (leur nombre), aux sortants des centres de formation professionnelle par secteur (primaire, secondaire, tertiaire)-leur nombre-, aux actifs (population active), à l'activité (taux d'activité), aux chômeurs, à leur répartition par sexe, par région (taux), aux personnes sous-employées (taux de sous-emploi).

1.5. Travail domestique non rémunéré

Le travail **domestique** comprend tout le **travail à domicile** qui pourrait être accompli par autrui (ménage, entretien du linge, couture, jardinage, bricolage, éducation des enfants, soins aux animaux domestiques, soins à des parents, malades, handicapés ou personnes âgées, etc.). Dans cette section, cette forme de travail est examinée suivant trois aspects : la connaissance, la durée et l'évaluation du travail domestique non rémunéré.

Activités domestiques non rémunérées considérées

Les activités domestiques retenues pour l'analyse sont l'entretien du ménage, la préparation de repas, la coupe et le ramassage de bois, la recherche d'eau, la garde des enfants, les soins à d'autres membres du ménage, la réparation de la maison, les activités associatives, les activités sociales, etc. La plupart des personnes âgées de six ans et plus exercent au moins l'une des activités citées. Il existe, cependant, des disparités selon le sexe, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et le niveau de richesse. Ce dernier est mesuré par les dépenses de consommation du ménage.

En 2018, la coupe et le ramassage de bois, l'entretien du ménage et la recherche d'eau sont les activités domestiques ayant occupé un plus grand nombre de personnes relevant de la tranche d'âge considérée. En effet, respectivement 42 %, 35 % et 32 % de la population affirment exercer ces activités au cours de l'année. A contrario, les activités associatives et les soins à d'autres personnes sont les moins répandues, avec seulement 3 % de la population considérée.

A l'exception des études et de la réparation de la maison par lesquelles la proportion des hommes est plus élevée, les femmes sont plus présentes dans l'exercice de tous les autres types de travail domestique. Elles sont particulièrement plus présentes dans l'entretien du ménage, qui occupe près de deux tiers des femmes. La présence des femmes est également très marquée s'agissant de la préparation de repas et la recherche d'eau effectuées chacune par au moins une femme.

Dans ces trois activités domestiques, les hommes sont presque absents. En effet, seulement 11 % des hommes participent à la recherche d'eau. Cette proportion est presque négligeable, s'agissant de l'entretien du ménage (4 %) et de la préparation de repas (1 %). Les hommes sont plus présents dans les études. Un homme sur trois exécute cette activité domestique. La différence n'est pas significative suivant le sexe.

Suivant l'âge, les jeunes de 6 à 24 ans sont particulièrement plus actifs dans le domaine des études, et ce, quel que soit le sexe. Cette tendance est confirmée par la forte présence des personnes ayant un niveau d'instruction fondamental ou secondaire dans cette activité domestique. La tranche d'âge de 6-24 ans correspond à l'âge scolaire pour les niveaux d'enseignement fondamental et secondaire.

Le niveau de revenu ne semble pas induire une différence significative dans l'exécution des différentes activités domestiques.

En définitive, les activités domestiques non rémunérées sont généralement exécutées par les femmes, surtout celles vivant en milieu rural. Ces résultats confirment ceux de l'année précédente et sont conformes à ceux de la plupart des études sur cette thématique, comme Dussuet (2009) selon laquelle « plus de 90 % des femmes assurent les repas, le nettoyage et la lessive ».

Durée du travail domestique non rémunéré

Les activités domestiques occupent une place non négligeable dans le temps de travail des maliens âgés de six (6) ans et plus. En effet, le nombre moyen d'heures consacrées par semaine au travail à domicile dans l'ensemble de la population varie entre 3 heures pour les activités associatives et la réparation de maison et 27 heures pour les études.

Pour le temps consacré aux études, il n'existe pas de différence fondamentale liée au sexe, au niveau d'instruction ou au niveau de vie. Cependant, les personnes plus âgées, notamment les hommes, consacrent un peu plus de temps à cette activité domestique. En effet, les hommes de la tranche d'âge de 36-40 ans et ceux de plus de 64 ans y consacrent respectivement 47 et 45 heures, en moyenne, par semaine.

S'agissant de la préparation de repas, les hommes urbains, en particulier ceux de Bamako, y consacrent plus de temps, en moyenne, que leurs homologues ruraux. Par contre, il n'existe pas de différence significative entre les femmes rurales et celles qui vivent en milieu urbain concernant le temps consacré. Elles y consacrent toutes 18 heures en moyenne par semaine. Mais à l'intérieur du milieu urbain, la différence est plus marquée entre les femmes vivant à Bamako, qui consacrent en moyenne 20 heures à la préparation, et celles résidant dans d'autres centres urbains qui y allouent en moyenne 16 heures par semaine. Cette différence s'explique probablement par la nature et la diversité des repas à Bamako.

La garde des enfants est essentiellement assurée par les femmes, qui y consacrent en moyenne 21 heures par semaine. Les hommes ne s'occupent des enfants que pendant 9 heures en moyenne par semaine.

Cependant, il existe quelques disparités selon le milieu de résidence, la tranche d'âge, le niveau d'instruction ou le niveau de vie. Cette moyenne ne change pas significativement quels que soient le milieu de résidence et le niveau d'instruction. Toutefois, s'agissant de suivant la tranche d'âge, les hommes de 36-40 ans et ceux âgés de plus de 64 ans consacrent plus de temps à la garde des enfants que ceux de toutes les autres tranches d'âge. Pour le deuxième groupe, cela peut se comprendre aisément, dans la mesure où il s'agit de personnes retraitées qui ont plus de temps libre et peuvent s'occuper de leurs petits-enfants surtout quand les parents travaillent.

Pour tous les autres types d'activité domestique, le temps consacré est marginal et varie entre 3 heures et 5 heures, en moyenne, par semaine et il n'existe pas de différence significative selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction ou le niveau de vie.

Au Mali, le temps annuel consacré aux activités domestiques va de 37 millions au total pour les activités associatives à 5 628 millions d'heures pour les études. Par rapport à l'année précédente, les Maliens n'ont consacré que le tiers du volume horaire aux activités associatives (105 millions en 2017, contre 37 millions en 2018). Ceci suggère une certaine lassitude par rapport à de telles occupations, ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle dans un pays en crise où les travaux d'intérêt commun peuvent favoriser la cohésion sociale et la promotion du vivre ensemble.

Le volume horaire total consacré aux études est resté pratiquement inchangé en 2018 par rapport à 2017. Quel que soit le sexe, les ruraux consacrent plus de temps aux activités domestiques que les urbains. Le temps total consacré à la préparation de repas est plus de deux fois important en milieu rural, notamment chez les femmes qu'en milieu urbain. Ce résultat se comprend aisément en ce sens que la population rurale représente plus deux tiers de la population totale du pays.

Aussi, les ruraux consacrent-ils plus de temps aux études que les populations vivant en milieu urbain. L'écart est plus prononcé chez les hommes que chez les femmes.

Une analyse par sexe montre que les hommes consacrent plus de temps aux études, à la coupe et au ramassage de bois, aux activités sociales et à la réparation de la maison. Les femmes, par

contre, se consacrent davantage de la préparation de repas, à la garde des enfants, aux études, à l'entretien de la maison, à la recherche d'eau.

Les jeunes de 6-14 ans consacrent le plus de temps aux études, avec un temps total plus important pour les garçons que pour les filles. Le temps total consacré aux études diminue avec l'âge, en d'autres termes plus on avance en âge, moins on consacre de temps aux études.

Quel que soit le niveau d'études, les femmes consacrent plus de temps aux activités domestiques, comparativement aux hommes, à l'exception des études, de la réparation de maison, ainsi que de la coupe et du ramassage de bois pour le fondamental.

Les études reçoivent le plus long parmi toutes les activités domestiques non rémunérées. Elles sont suivies de la préparation de repas, de la garde des enfants et de l'entretien de la maison. Les activités associatives, la réparation de la maison et les soins aux autres prennent relativement moins de temps. Quel que soit le niveau des dépenses, les femmes consacrent plus de temps aux activités domestiques que les hommes, à l'exception des études et de quelques variantes au niveau des activités associatives, des soins aux autres (Rapport ONEF 2018 enquête nationale sur l'emploi auprès des ménages).

II) Revue de la littérature

Le travail domestique a fait l'objet de nombreux travaux théoriques et empiriques de la part de certains auteurs comme Stiglitz et al. (2009) souligne le besoin de mesure de la production non marchande réalisée par les ménages, la prise en considération de la production des ménages peut brouiller notre évaluation du rythme de la croissance économique et celle de la répartition des revenus et de la consommation. Abraham et Mackie (2005), le point déterminant de leur analyse est que la croissance économique peut modifier l'importance relative de la production domestique et de celle du marché. Il peut en résulter des conclusions incorrectes sur le rythme de croissance du bien-être économique moyen si seul le PIB marchand fait l'objet d'une mesure. Puisque la production domestique peut varier selon les catégories de revenus et selon l'évolution de leurs possibilités, ignorer ces variations dans la mesure des revenus faussera également les conclusions sur l'évolution des inégalités. Mitchell et al. (1921), Kuznets (1944) et Clark (1958) ont souligné que le revenu national est notablement sous-estimé par la non-prise en compte du revenu en nature engendré par les activités productives des ménages. Kende (1975) a estimé que la consommation finale, telle qu'elle est habituellement mesurée, donne une idée fausse de la consommation (réelle) dès lors que les biens et services produits par le travail non rémunéré des membres des ménages ne sont pas pris en compte. Weinrobe (1974) a noté que les taux de croissance observés sont surestimés lorsque de plus en plus de femmes arrivent sur le marché du travail. En effet, seuls les changements correspondants de la production marchande sont pris en compte alors que la baisse concomitante de la production non marchande est ignorée. Nordhaus et Tobin (1972) ont avancé que la production de services non marchands par les membres des ménages augmente le bien-être économique, et par conséquent le PNB conventionnel n'en donne pas une mesure adéquate. Walker et Gauger (1973) ont considéré que la contribution économique des femmes à la production est nettement sous-estimée par les statistiques classiques car les femmes effectuent environ les deux tiers de l'ensemble des tâches domestiques. Dans plusieurs pays de l'OCDE, ces considérations ont donné lieu à des études qui élaborent des méthodes de mesure et présentent des estimations monétaires de la valeur ajoutée par les activités productives des ménages menées en dehors du marché. Reid (1934) quant à lui, avait critiqué le fait que la production domestique ne soit pas prise en compte dans les comptes du revenu national et élaboré une méthode pour estimer la valeur du travail domestique. Toutefois, c'est à Becker (1965) que l'on doit la conception la plus complète du nouveau cadre d'analyse de l'arbitrage entre travail domestique et travail marchand. En 1976, Hawrylyshyn utilise aux États-Unis, huit méthodes d'évaluation domestique et montre que la valeur des activités domestiques accroît le PIB de 30 à 40 % tandis que Chadeau et Fouquet (1981) fournissent des fourchettes variant de 32 à 77 % du PIB.

En Afrique, les quelques rares données disponibles sur le travail domestique révèlent l'ampleur et les inégalités du phénomène. En effet, des travaux de Charmes et Unni (2004), il ressort qu'en Afrique du Sud le travail non rémunéré représente 65,2% du travail total chez les femmes et 30,9% chez les hommes en 2000. Ces taux étaient respectivement de 45,3% et 20,3% au Bénin en 1998 et de 56,3% et 18% à Madagascar en 2001. Selon la même source, le travail non rémunéré des femmes Marocaines représentait 84,1 % de leur travail total en 1998.

Au Sénégal, il apparaît indiqué dans les théories de l'économie familiale de Becker, que l'arbitrage entre le marché domestique et le marché du travail est dirigé dans le sens d'une spécialisation des femmes sur le marché domestique et d'une spécialisation des hommes sur le marché du travail. Toutefois, même si les femmes devaient être rémunérées pour les tâches domestiques auxquelles elles offrent l'essentiel de leur temps, elles resteront sous rémunérées sur les deux marchés (Dramani, 2017).

Au Mali, Il ressort que le travail domestique repose essentiellement sur les femmes qui non seulement y consacrent plus de temps, 10 fois plus d'heures, mais aussi ont des taux de participation à ces activités plus élevés. La dominance des femmes se confirme aussi en termes de leur contribution à la valeur totale, entre 86% et 91%. Aussi les ruraux y contribuent-ils plus que les urbains, entre 71% et 82%, probablement en raison de leur nombre. La prise en compte du travail domestique non rémunéré dans la comptabilité nationale demeure un défi. Cela pourrait aider à évaluer le niveau de vie réelle des ménages et de revoir à la baisse les indicateurs nationaux de pauvreté et d'inégalités, entre sexe et entre milieu de résidence. La simple reconnaissance de la contribution réelle des femmes à la production nationale peut tout aussi constituer un objectif en soi (Rapport CNDIFE 2018).

III) Méthodologie

3.1. Description de l'enquête utilisé

Les données de l'études proviennent de l'Enquête Harmonisée sur les Condition de vie des Ménages (EHCVM 2018) section emploi.

L'EHCVM a pour principal objectif de fournir les données pour le suivi/évaluation des politique de lutte contre la pauvreté. Spécifiquement, les thèmes abordés par l'EHCVM portent sur les caractéristiques sociodémographiques de la population, l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, la sécurité alimentaire, les transferts monétaires reçus et envoyés par les membres du ménage, les principaux chocs qu'ont subi les ménages au cours des deux dernières années, l'évaluation des programmes sociaux, l'agriculture, le secteur de pêche ; la pauvreté subjective et les dépenses de consommation des ménages. L'enquête a couvert 500 sections d'énumérations (SE) réparties entre deux vagues. La première vague a couvert 250 SE réparties dans toutes les strates et la seconde vague a couvert les 250 SE restantes. En plus des 500 SE échantillonnées, 51 SE ont été sélectionnées dans les régions de Ménaka, Taoudénit et en milieu rural de Kidal. Au total, 6 602 ménages (sur 6 696 ménages échantillonnés) ont été enquêtés lors de l'enquête dont 2 908 à la vague 1 et 3 694 à la vague 2. La collecte des données de la première vague est réalisée du 17 octobre au 31 décembre 2018 tandis que les données de la seconde vague ont été collectées du 12 avril au 30 juin 2019. Les résultats sont représentatifs au niveau des régions enquêtées, et selon le milieu de résidence (urbain et rural).

3.2. Méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts de temps

La méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts de temps commence par l'identification de l'enquête budget-temps disponible. Une fois la base identifiée, on passe à la reconnaissance du temps consacré aux activités productives non incluses dans l'évaluation du revenu national. Une façon de déterminer si une activité est conforme à cette norme est le "critère de tiers » : vous pouvez payer quelqu'un pour le faire (Reid, 1934). Ainsi, les activités comme dormir, manger, les activités sportives et de loisirs ne seraient pas incluses, mais toutes les activités de gestion ou de soins à domicile le seraient. Les activités considérées ici ne sont pas incluses dans le revenu national, mais pourraient l'être si elles ont été contractées à la place du travail non rémunéré. Le tableau 1 montre la liste des onze groupes d'activités utilisées si les données le permettent.

Tableau 1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA

ACTIVITES
1. Nettoyage
2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)
3. Cuisine (nourriture et préparation de boissons)
4. L'entretien du ménage et de la réparation

5. Entretien de pelouses et de jardins
6. Gestion des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes)
7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)
8. Biens et services achats
9. Garde d'enfants
10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)
11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)

Source : CREG¹

Notons que les variables de soins, 9 et 10, impliquent les soins de personnes à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage. Alors que ceux-ci sont présentés comme une catégorie dans le tableau parce que nous allons utiliser un salaire imputé pour toute la catégorie, les chercheurs devraient estimer les variables de soins en deux parties : celle où les soins sont pour des personnes à l'intérieur des ménages et l'autre où les soins vont à des personnes externes au ménage. Ce sera important lorsque nous imputerons le profil d'âge de la consommation de soins. Certaines activités d'investissements en capital humain pourraient nous intéresser, sauf qu'ils sont faits pour soi-même, comme l'éducation ou la participation à sa santé. Bien que nous soyons intéressés par ces catégories pour l'analyse de l'investissement total en capital humain, nous ne les considérons pas dans les comptes NNTA parce qu'elles ne répondent pas au critère de tiers et ne peuvent pas être négociées sur un marché.

Aussi, quand on pense à certains aspects du temps consacré aux soins pour les autres, il est difficile de savoir si ces activités doivent être considérées comme un travail productif ou de loisirs. Par exemple, est-ce que « Amener un enfant au cinéma est considéré comme un loisir pour le parent ou un soin pour l'enfant ? ».

Bien que ce soit conceptuellement ambigu, l'instrument du temps de travail de l'enquête aura probablement pris cette décision pour vous au moment où le répondant décide si l'activité a été « d'aller au cinéma » ou « garder des enfants ». En règle générale, nous tenons à souligner cela comme la garde d'enfants au lieu d'un loisir, car vous pourriez payer quelqu'un d'autre pour amener votre enfant au cinéma. Aussi, si vous n'aviez pas passé ce moment avec votre enfant, vous auriez trouvé quelqu'un d'autre à qui confier ce soin, même si le soin consiste à juste s'asseoir à côté de l'enfant.

Les soins des animaux sont une autre tâche potentiellement ambiguë. Tout comme vous pouvez promener votre chien ou jouer avec lui comme une activité de loisir, vous pouvez aussi payer quelqu'un pour le faire. Dans ce cas, nous la considérons comme une activité productive. Il peut

¹ Dans les révisions futures de cette méthodologie, ce tableau peut changer plusieurs pays contribuant aux informations sur les catégories pertinentes à son contexte. En outre, dans les futures révisions de la méthodologie, nous aimerions étudier les systèmes internationaux de codage de l'occupation afin de normaliser les imputations de salaires discutés dans la section suivante.

y avoir beaucoup d'aspects agréables à un emploi payé mais le marché ne réduit pas votre salaire si vous avez trop de plaisirs au travail. Les comptes des ménages ne devraient pas le faire non plus.

Une note finale concernant les activités pertinentes se rapporte aux « multitâches ». Dans certaines enquêtes, plus d'une activité peut être rapportée à une unité de temps. Par exemple, dans l'enquête sur le « *American time use survey (ATUS)* », les répondants signalent une activité primaire, mais se demandent aussi si n'importe quel temps passé sur cette activité était faite de façon simultanée avec la garde d'enfants² et l'activité secondaire.

Malheureusement, il y a une grande diversité dans les instruments du temps de travail de l'enquête dans la façon dont les questions sur les activités secondaires ou qui se chevauchent sont encadrées. Cela réduit la grande force des NTA, qui est sa capacité à comparer les résultats entre pays. Pour cette raison, nous n'incluons aucune information sur les multitâches, le chevauchement des activités ou des activités secondaires dans nos résultats comparatifs NTTA. Cependant, les pays avec les enquêtes qui incluent ce type de données sont fortement encouragés à évaluer un ensemble de profils d'âges qui incluent les multitâches, car il peut suggérer le potentiel vers le bas par le biais de nos évaluations en raison du manque de l'impact des multitâches.

Après l'identification des activités pertinentes, les chercheurs devraient faire beaucoup d'exploration des données en temps selon l'âge et le sexe avant de passer à la prochaine étape de l'imputation d'un salaire. Les profils de l'âge du temps de travail productif seuls méritent d'être considérés car ils indiquent le degré de spécialisation selon le sexe dans une économie. Souvent, ces résultats seront les plus intéressants à n'importe quel public, car, tandis que nous pouvons tous avoir des emplois différents dans le marché, nous devons tous accomplir les mêmes tâches de base à la maison. Aussi, plus grande sera la spécialisation dans le temps de travail selon le genre, plus difficile sera l'imputation d'un salaire correct car il y aura de plus grandes différences entre l'économie représentée dans les comptes nationaux et celle au niveau domestique. Cela doit être indiqué dès le départ dans des documents ou des présentations.

Finalement, le temps devrait être évalué à un niveau annuel pour être compatible avec les montants annuels évalués dans les NTA. Si l'enquête représente une semaine, elle devrait être multipliée par 52. Si elle représente une semaine, il faut la multiplier par 365, et ainsi de suite.

3.2.1. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national

3.2.1.1. La valorisation des entrées contre les sorties

Bien que les différences temporelles soient essentielles pour comprendre la nature du genre de la production, le but ultime est de comparer le NTTA au NTA. Ce qui doit donc nous amener à transformer les unités de temps en unités monétaires. Si ces activités ont été incluses dans le

² L'enquête définit "la garde des enfants secondaire" comme la responsabilité d'un enfant de moins de 13 ans tout en faisant une autre activité. Cela contraste avec la définition de garde d'enfants utilisé avec les activités primaires où le mot « enfant » est défini comme celui qui a moins de 18 ans

revenu national, combien elles vaudront ? La méthode utilisée ici a un impact très important sur les comptes définitifs du NTTA.

Le revenu national comprend la valeur totale de la production, qui est déterminée par le marché lorsque le bon produit est acheté par quelqu'un à un prix donné. Les facteurs de production sont: le travail et le capital. La valeur des entrées de la main-d'œuvre est indiquée par les salaires et la valeur des services du capital est ce qui reste de la vente de biens après que le travail ait été payé. Pour rendre le NTTA comparable avec le NTA basé sur le revenu national, nous aimerions idéalement estimer ce qui a été produit dans le temps passé (Abraham et Mackie, 2005). Quel serait le prix de chaque service ? Mais ceci reste difficile du point de vue des données. Nous aurions besoin de sources de données supplémentaires sur le prix et la qualité de chaque activité de production. Au lieu de cela, nous avons choisi d'estimer la valeur de la main-d'œuvre incluse dans le NTTA, et évaluer le temps passé par le salaire qui serait gagné par quelqu'un qui fait de l'activité, au lieu du prix que quelqu'un aurait à payer pour avoir cette activité réalisée. Cela diminue la charge des données et supprime de nombreux autres problèmes méthodologiques comme la façon d'éviter le double comptage de la production qui implique des apports achetés et non-achetés. Une illustration serait l'évaluation d'un repas cuisiné à la maison : les comptes nationaux incluent déjà la valeur des intrants d'aliments crus, alors comment pouvons-nous identifier un prix comparable sur le marché uniquement pour les entrées de cuisson ? Ainsi, les entrées de temps seront évaluées par leur valeur de salaire, et non par leur valeur de production. Cela peut signifier que les estimations du NTTA sont biaisées à la baisse. Si une personne est en train de faire la production de la maison (production domestique) plutôt que de travailler sur le marché, alors la valeur du temps dans la production de la maison doit être supérieure à la valeur du temps dans le marché. Mais il semble n'y avoir aucun autre moyen de produire des estimations.

3.2.1.2. La valorisation des entrées de temps : méthode de remplacement par un spécialiste

Suite à la mise au point des NTA, les chercheurs du réseau des NTA utilisent unanimement la méthode « *specialist replacement* » pour valoriser les entrées de temps. Si la personne a dû payer quelqu'un d'autre pour effectuer chaque tâche, combien cela coûterait-il ? Nous trouvons un salaire approprié pour des personnes au marché exécutant chaque activité dans le Tableau 1. Le nettoyage, la cuisine, la garde d'enfants, etc. peuvent avoir un salaire différent. Consultez une étude ou une enquête sur le travail et les revenus pour la période en question et trouver le salaire horaire moyen pertinent pour chaque activité dans le tableau 1. La plupart des enquêtes sur le travail produisent des tableaux de salaire moyen par emploi ou de profession et il est probablement beaucoup plus facile d'utiliser ces tableaux que les micros données des enquêtes. Une moyenne de baby-sitter, la garde d'enfants et des premiers salaires de professeur d'enseignement s'appliqueraient au temps passé à faire la garde d'enfants ; une employée de maison ou un salaire de service auxiliaire s'appliqueraient au temps passé à nettoyer ; et un salaire de service alimentaire s'appliqueraient au temps passé en préparant la nourriture.

Veillez à choisir des salaires pour les travaux qu'une personne moyenne pourrait en réalité faire. Par exemple, le temps passé en réparant la maison devrait être estimé par rapport au salaire d'un bricoleur au lieu du salaire d'un charpentier qualifié, ou un électricien ou un plombier, en

fonction de l'emploi. Certes, certaines personnes en réparant leurs propres maisons peuvent avoir les compétences d'un charpentier qualifié, électricien ou plombier, mais la plupart ne le feront pas. Bien sûr, de grandes classifications des activités impliqueront de grands niveaux de compétences. Quelques cuisiniers domestiques se rapprocheront de la production d'un chef exécutif, d'autres d'un cuisinier dans un snack-bar. L'utilisation de salaires moyens pondérés selon la population à différents niveaux de professions se penchera sur cette question. La prise en compte du salaire moyen dans l'ensemble des professions de services alimentaires inclura les salaires des chefs exécutifs, des cuisiniers dans un snack-bar et des plongeurs (lave-vaisselle). Si vous pesez la moyenne par le nombre de personnes employées dans chaque type de profession, vous obtenez une certaine mesure de la répartition probable par lequel les niveaux de compétence et certains types d'activités sont également réparties entre les ménages.

Les chercheurs devraient utiliser leurs connaissances spécifiques à chaque pays pour imaginer quel genre de travailleur, un propriétaire pourrait embaucher pour remplacer ses propres entrées de temps. Comme plusieurs pays acquièrent de l'expérience pour la mise en œuvre de cette méthodologie, nous espérons trouver un moyen standardisé pour identifier les professions pour l'imputation des salaires. Assurez-vous de garder un tableau des salaires utilisés et les occupations ou classifications de travail qu'ils représentent, étant donné que ce sera un tableau important à signaler dans les travaux publiés et un élément d'information important pour le projet NTA, donc nous pouvons comparer et éventuellement modifier cette partie de la méthodologie. Nous allons utiliser le même salaire imputé aux hommes et aux femmes qui font la même tâche. Notons que les résultats globaux du NTTA seront très sensibles à la méthode choisie pour l'imputation des salaires.

3.2.2. Les impôts et autres ajustements pour le total des coûts de main-d'œuvre

Un problème dans la valorisation du temps est de savoir si l'évaluation doit être faite sur une base avant impôt ou après impôt. Par défaut, les comptes NTTA seront basés sur des salaires imputés avant impôts. Les valeurs avant impôts sont pertinentes aux questions relatives au coût total des soins.

En plus des impôts (taxes), il y a d'autres paiements qui peuvent rendre le salaire du marché différent de la valeur du temps passé au marché. Si les employeurs doivent payer des impôts sur la masse salariale pour chaque employé, ou si les avantages sociaux sont une partie importante de la rémunération totale, le salaire de l'employé reçu sera inférieur au montant réel gagné. Si un employeur doit payer un montant supplémentaire au gouvernement pour chaque employé au titre de l'assurance de protection sociale ou pour les avantages sociaux, nous considérons cette partie de la valeur de l'entrée de temps de l'employé, même si l'employé voit ce coût comme une partie de son salaire.

Par exemple, aux États-Unis, les employeurs adhèrent aux cotisations des salariés aux régimes de sécurité sociale et d'assurance-maladie, bien que cela ne fasse pas partie du salaire de l'employé. Les soins de santé sont souvent également fournis aux employés, au moins en partie, par l'employeur. Ainsi, dans les NTTA nous voulons nous assurer que nos salaires imputés pour l'évaluation de la production des ménages seront majorés afin de refléter, si cette activité a été faite au marché, la valeur de l'apport de travail serait plus haute que juste le salaire moyen

comme observé dans une enquête de main-d'œuvre. Une correction semblable devrait être faite s'il y a de grands avantages en nature qui ne seraient pas pris en compte dans un bulletin de paie. Un moyen simple d'ajouter une correction sur la rémunération non salariale est d'augmenter tous les salaires de production des ménages imputés par la même quantité plutôt que les suppléments de salaires et les traitements du revenu national qui dépassent les traitements et salaires. Par exemple, les données des comptes nationaux des États-Unis en 2009 montrent que la rémunération totale des salariés était de 7,815.4 milliards de dollars, qui est constituée des salaires de \$ 6,284.4 milliards et suppléments de salaires et traitements de 1,531.1 \$ milliards. Le rapport de suppléments de salaires est de $1531.1/6284.4 = 0,244$. Ainsi, les salaires imputés de production des ménages devraient tous être augmentés de 24,4% par rapport à la quantité observée dans l'enquête sur les salaires au travail, parce que l'enquête ne tient pas compte de l'impact des avantages sociaux et des contributions obligatoires des employeurs dans ses estimations.

Les NTTA n'ajusteront pas d'évaluations pour des différences de la qualité ou de l'efficacité dans la maison contre la production du marché, ou ne s'adapteront pas pour des différences potentielles dans l'efficacité selon l'âge. Bien qu'il existe des arguments convaincants pour ces ajustements, il n'existe aucune méthode empirique possible pour déterminer leur ampleur.

3.2.3. Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

✓ Production

Si vous avez obtenu jusqu'ici, avec des activités identifiées et les salaires affectés à ces activités, alors prenez le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA pour la production. Assurez-vous d'inclure des zéros dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

✓ Consommation

Nous n'observons pas directement les personnes consommant la valeur du temps dans le compte de production NTTA. Au lieu de cela, nous utilisons des hypothèses pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage. Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, nous connaissons l'âge et le sexe de chaque personne dans le ménage, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage..., et c'est seulement le poids d'échantillonnage fournis pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui ont donné l'information sur l'utilisation du temps. Ainsi, après que les estimations de la production de temps soient terminées, dans les unités de temps et d'argent, l'estimation de la consommation à ce moment-là implique plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge a et de sexe g , créer les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité ;
- ii. Utilisation de poids de l'enquête, l'effondrement de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que chaque ligne de données soit fonction de l'âge a et sexe g et chaque variable indique le temps moyen consommé d'une activité particulière produite par les personnes d'âge a et de sexe g et consommé par des personnes âge a' et de sexe g'

- iii. Multipliez chaque ligne des données de l'effondrement par le nombre de personnes d'âge a et de sexe g pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation ;
- iv. Diviser chaque colonne par le nombre de personnes d'âge a' et de sexe g' pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge a et de sexe g ;
- v. Additionner chaque colonne pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge a' et de sexe g' .

Dans l'étape i. dans la liste ci-dessus, nous avons des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et de voir si cela profite à ceux qui sont à l'intérieur du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est réparti également entre tous les membres du ménage. Cela donne plus de sens en théorie, car la consommation de ces activités est essentiellement uniforme à dans la maison, ou du moins les données pour rendre plus fines les distinctions de consommation ne sont pas disponibles. Par exemple, certains groupes d'âge dans le ménage peuvent faire plus de désordre, nécessitant plus d'entretiens ménagers, mais tous les membres du ménage consomment également la maison nettoyée, ou si ce n'est pas le cas alors les données permettront de faire de meilleures hypothèses de recherche.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge cible. Le groupe d'âge cible sera déterminé par la façon dont l'enquête a été menée. Si l'enquête définit «la garde d'enfants » comme les soins accordés aux personnes de 0-18 ans, par exemple, il faudra faire l'équation de régression dans chaque âge ou groupes d'âge de deux ans pour les groupes d'âges de 0-18 ans.

Cette méthode de régression est la même que celle utilisée dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total des soins du ménage et du nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont les cibles potentielles de ces soins. Assurez-vous que le producteur de la prise en charge n'est pas inclus dans l'estimation de régression parce qu'il ou elle n'est pas une cible potentielle de la prise en charge. L'équation de régression génère des coefficients qui sont utilisés comme poids dans la répartition du montant des ménages aux particuliers. La raison pour utiliser la régression des soins est que les enfants et les adultes très âgés ont certainement besoin de plus de soins que les enfants plus âgés ou les plus jeunes personnes âgées. Notre approche de régression ne pourra pas saisir toutes ces différences, car elle ne fonctionne que par la détection de la variabilité entre les ménages d'âges différents et la composition de sexe, pas de réelles différences au sein des ménages du même âge et le sexe. Elle est au moins plus efficace que l'hypothèse de répartition égale et, en fait, elle donne des résultats similaires dans les pays où la fécondité est faible et il y a peu de cohabitation intergénérationnelle, car il y a moins de variabilité entre les ménages à exploiter.

Pour le temps qu'il faut pour prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à

l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux qui sont dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

3.2.4. Finalisation des profils d'âge

✓ Lissage

Comme mentionné dans la section sur NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que de NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petit comparées aux consommations. Vous pouvez aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

Réglage de la macro commande

Le maniement des macros commande pour le NTTA est similaire à celle des transferts intra-ménages dans les NTA : ces grandeurs n'existent pas dans les comptes nationaux, alors nous n'avons pas une véritable macro contrôle. Nous savons que les profils appariés doivent être nuls, la consommation de manière globale doit être égale à la production. Si la méthode est correctement suivie, ce résultat doit être obtenu au moins pour ce qui concerne les profils non lissés, mais cela doit être vérifié pour s'assurer que l'égalité tient. Par définition, la production totale non lissée doit être égale à la consommation totale non lissée dans NTTA. Ces ajustements sont effectués pour les deux sexes, et un seul facteur d'ajustement est appliqué aux deux sexes. Les ajustements doivent être effectués de sorte que la production totale soit égale à la consommation totale.

Pour plus de commodité, nous suivrons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajusterons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si O_{agg} est la sortie globale et I_{agg} est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties, θ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I_{agg}}{O_{agg}}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés.

3.2.5. Cas du Mali

Pour le cas du Mali les activités domestiques retenues sont :

1. Faire des courses au marché (shopping) ;
2. Faire des travaux ménagers ;
3. Garde des enfants et des personnes âgées ;
4. Chercher de l'eau ;
5. Chercher du bois.

Ces activités ont été choisies en fonction de la disponibilité dans la base de donnée de l'EHCVM 2018.

Tableau 2 :Taux horaires utilisés pour la valorisation des activités

Les salaires ont été valorisés au prix du généraliste

ACTIVITES	TAUX HORAIRES (Franc CFA)
Faire les courses au marché	281
Faire des tâches ménagères	192
Garde des enfants et personnes âgées	624
Rechercher de l'eau	150
Rechercher du bois	150

Source : Estimation à partir de EHCVM 2018 Mali

IV) Analyse des résultats de l'estimation et de la valorisation du temps domestique

4.1. Estimation des coûts domestiques des travaux ménagers (production, consommation, valorisation)

La production de temps est la durée accordée à l'exécution d'une activité donnée. La consommation de temps est la durée accordée à l'exécution d'une activité et répartie équitablement entre les destinataires de ladite activité (sauf au niveau des soins où toute la production est transférée aux bénéficiaires pour la consommation).

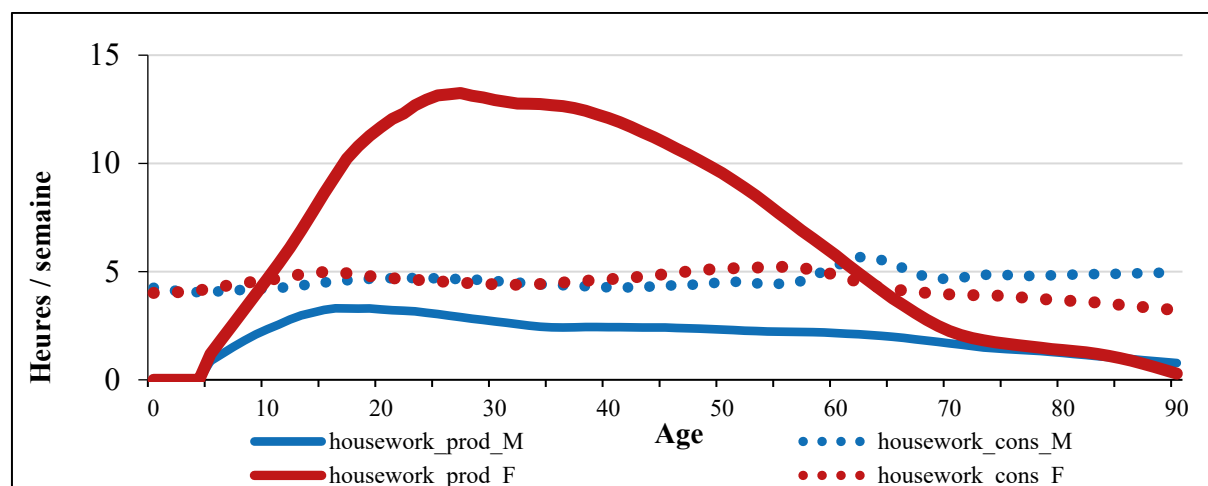
4.1.1. Production et consommation du temps des travaux ménagers selon le sexe

Les hommes attribuent en moyenne 2 heures aux activités de ménages et en consomment 4,6 heures par semaines. Tandis que les femmes octroient 6,6 heures par semaines aux travaux ménagers alors qu'elles consomment 4,4 heures en moyenne semaines.

Le temps mis par une femme pour les travaux ménagers augmente progressivement pour atteindre le maximum de 13,25 heures par semaines à partir de 25 ans et ensuite diminue à 0,29 heures par semaines à l'âge de 90 ans (la fin de leur cycle de vie).

Les écarts entre un homme et une femme en termes de consommation de temps des travaux ménagers sont faibles avec une moyenne de 0,2 heure et un maximum de 1,9 heures par semaines à l'avantage des femmes à l'âge de 90. A la naissance, le temps consommé pour un garçon est d'environ 4,2 heures par semaines contre 4 heures pour une fille.

Graphique 1: Production et consommation du temps des travaux ménagers



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

L'analyse du graphique montre que les hommes et les femmes commencent à faire les travaux ménagers à l'âge de 5 ans. De 5 ans jusqu'à 85 ans la production du temps des femmes est largement supérieure à celle des hommes avec des durées moyennes de 2,2 heures par semaines

pour les hommes et 7,4 heures par semaines chez les femmes, soit un écart moyen de 5,2 heures entre les deux sexes. Au-delà, le phénomène inverse se produit, soit en moyenne 0,6 heure par semaines pour les hommes de la tranche d'âge 86-90 ans contre 0,6 heure par semaines pour les femmes de cette même tranche d'âge.

Par rapport à la consommation du temps des travaux ménagers, les résultats montrent de 0 à 58 ans le niveau de consommation du temps des travaux ménagers des hommes et de femmes change de position. En effet dans les tranches d'âges 3-21 ans et 34-58 ans, la consommation des femmes en volume des travaux ménagers est supérieure à celle des hommes respectivement avec des écarts moyens de 0,2 et 0,5 heure par semaines. A partir de 59 ans la consommation du temps des travaux ménagers des hommes reste supérieure à celle des femmes jusqu'à la fin de leur cycle de vie avec des écarts allant de 0,1 à 1,8 heures de travaux ménagers par semaines, soit une moyenne de 1,1 heures par semaines.

Chez les hommes, le graphique montre aussi que durant tout le cycle de vie, la consommation du temps des travaux ménagers est plus élevée que leur production. Par contre chez les femmes, de 10 à 63 ans, la production des travaux ménagers est plus importante que celle de la consommation avec un écart moyen de 5,3 heures par semaines.

Selon les résultats de l'Enquête Modulaire Permanente auprès de Ménages (EMOP 2019), plus de 96% du temps des activités ménagères sont produites par les femmes, ce qui pourrait justifier ce résultat dans le graphique ci-dessous.

4.1.2. Transfert de temps des travaux ménagers selon le sexe

Le graphique ci-dessous montre comment les femmes et les hommes transfèrent et consomment leur temps des travaux ménagers.

Dans l'ensemble, les femmes transfèrent plus de temps pour la réalisation des travaux Ménagers qu'elles n'en acquièrent tandis que les hommes en reçoivent plus qu'ils n'en transfèrent. Ainsi, les femmes transfèrent en moyenne 5,6 heures par semaines de leur temps des travaux ménagers contre 1,7 heure pour les hommes. Quant au temps de transfert reçu, il est évalué à 4,3 heures par semaines des travaux ménagers pour les hommes contre 3,3 heures chez les femmes.

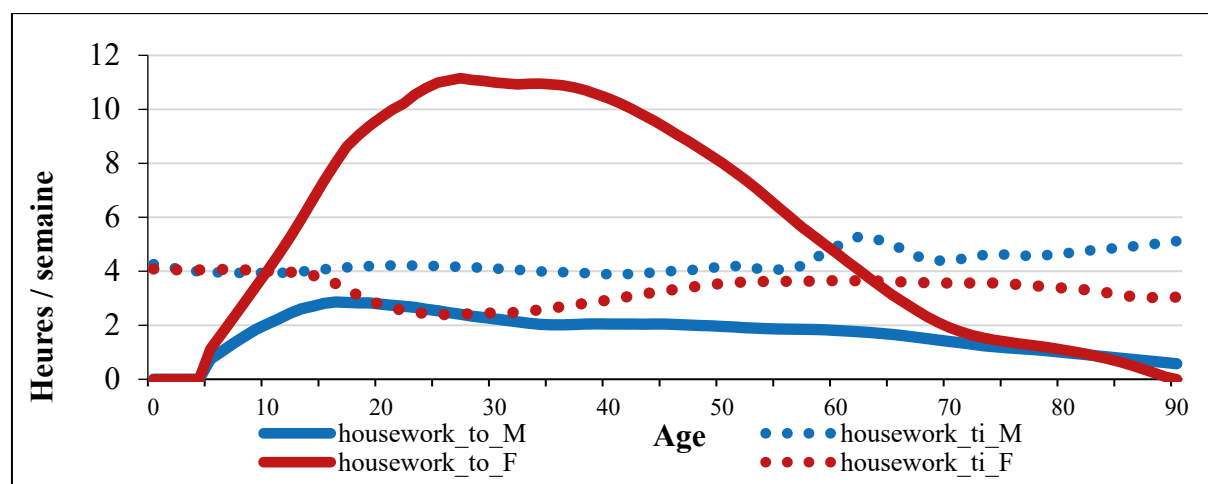
L'analyse du graphique montre que le transfert de temps des activités de ménage commence à partir de 5 ans et cela quel que soit le sexe avec un temps de transfert de 0,75 heure pour les hommes et 1,12 heures par semaines pour les femmes de 5 ans.

Le temps transféré par les femmes de la tranche d'âge 10-63 ans pour les travaux ménagers est plus important que le temps qu'elles acquièrent alors que chez les hommes, la tendance est contraire durant tout le cycle de leur vie. De 5-82 ans, le temps de transfert versé par les femmes est plus dominant que celui des hommes avec des écarts de 0,03 heure par semaines à 8,9 heures par semaines, soit un écart moyen de 4,6 heures par semaines. Chez les femmes, le transfert de temps commence dès l'âge de 5 ans avec environ 1,12 heures par semaines et augmente progressivement avant d'atteindre un maximum de 11,15 heures à 27 ans. A partir de cet âge, le transfert de temps versé des femmes décroît de façon discontinue jusqu'à atteindre un temps nul à l'âge de 90 ans. Quant au transfert de temps reçu par les femmes décroît progressivement

dès la naissance et atteint son minimum autour de 25 ans puis augmente jusqu'à l'âge de 61 ans. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait qu'autour de ces âges, les femmes bénéficient de l'appui de leurs enfants, et ou des autres parents proches pour les travaux ménagers. Parmi les hommes, le temps transféré augmente progressivement jusqu'à l'âge de 16 ans avec une valeur maximale de 2,86 heures par semaines et ensuite diminue de façon discontinue sur tout le reste de leur cycle de vie. Quant au temps reçu, il est d'environ 4,71 heures par semaines pour les personnes âgées (65 ans et plus), 4,26 heures par semaines la tranche d'âge de 36-64 ans, 4,13 heures par semaines pour la tranche d'âge 15-35 ans et 4,01 heures par semaines en moyenne pour les moins de 15 ans. Globalement, le temps de transfert reçu augmente au fur et à mesure que l'âge augmente.

Entre 3 et 12 ans, le temps de transfert reçu chez les femmes est supérieur à celui des hommes avec un écart moyen de 0,08 heure par semaines

Graphique 2 : Transferts du temps des travaux ménagers

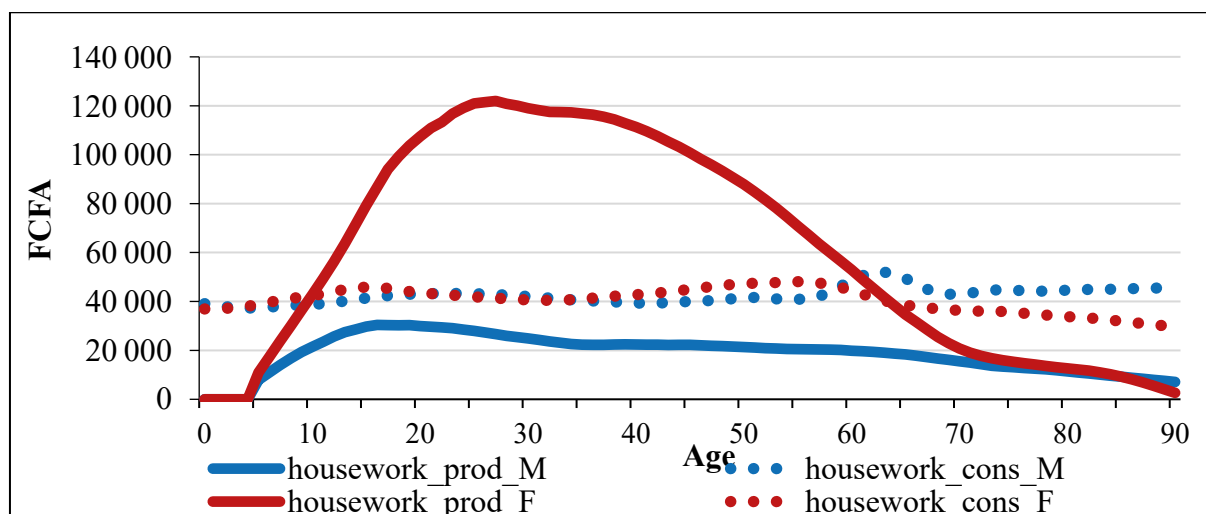


Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.1.3. Valorisation de temps des travaux ménagers

La production moyenne du temps de travaux ménagers des femmes est plus de 3 fois supérieure à celle des hommes (61 219 francs CFA contre 18 720 francs CFA en moyenne pour les hommes). Concernant la consommation moyenne annuelle des travaux ménagers, le phénomène inverse s'observe entre la consommation moyenne annuelle des femmes et celle des hommes, avec un écart moins important.

Graphique 3 : Valorisation du temps de Production et de consommation moyennes annuelles des travaux ménagers



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

L'analyse de la production moyenne de temps domestique révèle un écart important entre hommes et femmes. La production de temps travaux ménagers est observée à partir de 5 ans chez les hommes tout comme chez les femmes, avec une croissance plus remarquable au niveau des femmes. De 5 à 85 ans, la production moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes avec un écart moins de 47 000 FCFA. Chez les femmes, la production moyenne de temps des travaux ménagers augmente progressivement pour atteindre un maximum de 121 962 FCFA à 27 ans. La production de temps des travaux ménagers des hommes atteint son maximum à 30 403 francs CFA à l'âge de 16 ans, celle des femmes est supérieure à 36 500 francs CFA à partir de 9 ans. La production de temps des travaux ménagers des femmes dépasse les 100 000 francs CFA pour les âges de 19 à 45 ans avec un maximum de 121 962 francs CFA à 27 ans. De 13 à 57 ans, la production de temps domestique des femmes dépasse 63 000 francs CFA et présente un surplus par rapport à leur consommation. La production de temps des travaux ménagers des hommes couvre moins de la moitié de leur consommation et est nettement inférieure à celle des femmes jusqu'à l'âge de 85 ans. Pour les hommes, à partir de 16 ans, on constate une baisse relative de la production moyenne de temps des travaux ménagers jusqu'à la fin de leur cycle de vie. Elle varie d'un minimum de 7 108 francs CFA à un maximum de 30 403 francs CFA.

Chez les hommes, la consommation moyenne de temps des travaux ménagers est supérieure à leur production et cela quel que l'âge. En revanche, du côté des femmes, de 10 à 63 ans, la production moyenne de temps des travaux ménagers est plus élevée que celle de la consommation.

L'écart entre la consommation moyenne de temps des travaux ménagers des hommes et celle des femmes n'est pas significatif. En effet, la consommation moyenne de temps des travaux ménagers des hommes est de 42 512 contre 40 548 pour les femmes. De 3-21 ans et de 34-58 ans, la consommation moyenne de temps des travaux ménagers des femmes est plus importante que celle des hommes.

L'analyse comparative de la production et de la consommation de temps des travaux ménagers selon le sexe, montre que les femmes sont nettement productrices de temps des travaux ménagers contrairement aux hommes qui sont des consommateurs nets bénéficiant du transfert de temps domestique des femmes.

4.1.4. Profil agrégé de production et de consommation des travaux ménagers en valeur monétaire

4.1.4.1. Production agrégée du temps des travaux ménagers

Dans le graphique ci-dessus, la production agrégée du temps des travaux ménagers des femmes est plus élevée que celle des hommes de 5 ans à 70 ans. En outre la production agrégée des femmes est positive et croissante de 5 ans à 19 ans et atteint son niveau le plus élevé à 25 ans (environ 17,932 milliards de franc CFA). Pour les hommes, elle est positive et croît de 5 ans à 13 ans et atteint son maximum (environ 6,601 milliards de franc CFA) et devient décroissant après 13 ans.

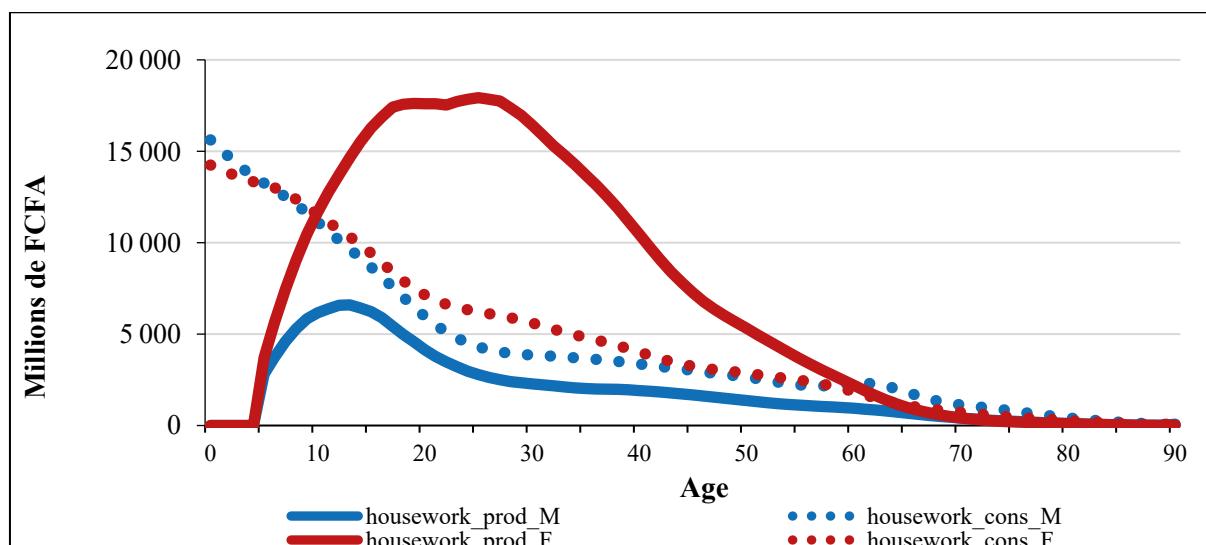
4.1.4.2. Consommation agrégée du temps des travaux ménagers

L'analyse de la consommation agrégée du temps des travaux ménagers montre une évolution décroissante de la consommation en fonction de l'âge. Ce résultat est similaire pour les hommes et les femmes à la fois. Le montant de la consommation des hommes varie de 15,627 milliards de franc CFA à 0 an et de 60 millions franc CFA à 89 ans. Pour les femmes, il est de 14,247 milliards de franc CFA à 0 an et de 20 millions de franc CFA à 89 ans.

Théoriquement, les besoins de consommation en temps domestique des enfants de bas âges et des personnes du troisième âge devraient se traduire par des investissements plus importants (en termes de temps) en faveur de ces catégories de personnes, comparativement aux autres. Les résultats observés indiquent plutôt une baisse continue de la consommation du temps des travaux ménagers, sans changement de tendance lors du passage de l'âge adulte active à l'âge adulte inactive. Une telle évolution pourrait être liée à la structure par âge de la population. En effet, les enfants et les jeunes étant les plus nombreux et davantage demandeurs d'assistance de la part des adultes, il apparaît normal que la consommation agrégée de leur temps des travaux ménagers de cette catégorie soit plus importante comparativement aux autres groupes de la population.

La comparaison entre production et consommation agrégée du temps des travaux ménagers montre que les femmes sont productrice net à partir de 10 ans, alors que les hommes sont restés consommateurs net durant leur cycle de vie.

Graphique 4: Valorisation agrégée du temps de production et de consommation des travaux ménagers



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.2. Estimation des coûts domestiques des courses/shopping (production, consommation, valorisation)

4.2.1. Profil moyen de production et de consommation de temps de shopping

L'analyse du graphique montre que la femme consacre plus de temps en moyenne aux courses domestiques par rapport à l'homme sur leur cycle de vie. En effet, le temps consacré aux courses domestiques pour la femme est supérieur à celui de l'homme jusqu'à 55 ans à partir duquel on peut observer un renversement de la tendance suivi d'une diminution progressive du temps aux courses domestiques et qui devient sensiblement nul pour la femme à partir de 90 ans. Cette baisse de la production de temps alloués aux courses domestiques tient du fait que les femmes à cet âge au Mali sont généralement assistées par les enfants qui ont déjà grandi ou même parfois des petits enfants ou des belles filles sur qui elles peuvent compter pour certaines courses. En effet, le nombre et l'âge des enfants au sein du ménage sont des facteurs qui influencent beaucoup les courses domestiques surtout lorsque les enfants sont capables de prendre en charge certaines.

A 32 ans une femme accorde un maximum de 2,7 heures de son temps aux courses domestiques par semaine, pendant que celui accordé par un homme est d'environ 1,46 heures à 48 ans. Ces différents temps affectés aux courses domestiques diminuent progressivement pour atteindre environ 0,04 heure pour la femme contre 0,25 heure pour l'homme à 90 ans.

En effet, à 32 ans les femmes dans leur majorité se trouvent dans un mariage et sont rentrées dans la procréation. Suivant les rôles que notre société confère à la femme à savoir les travaux domestiques, une bonne partie de leurs temps se trouve destinée aux courses, notamment les achats des condiments au marché, les courses d'achat pour les enfants et autres courses quotidiennes pour le foyer. La réduction du temps affecté aux courses domestiques pour la femme à 48 ans peut s'expliquer par le fait que les femmes à cet âge peuvent se décharger sur

leurs enfants à qui l'exécution de certaines petites courses peut être conférée. En outre les femmes vivant dans la famille élargie avec leurs maris et les beaux-parents, peuvent se décharger à une période de leurs vies sur soit un beau frère ou une belle sœur pour les courses domestiques. Elles peuvent aussi être allégées des courses lorsqu'elles sont plusieurs couples dans la famille avec l'alternance des tours du foyer. En plus lorsqu'elle vit dans un régime polygamique, l'alternance des nuits conjugales contribue à la réduction des courses domestiques de la femme lorsqu'elles ne sont de rôle.

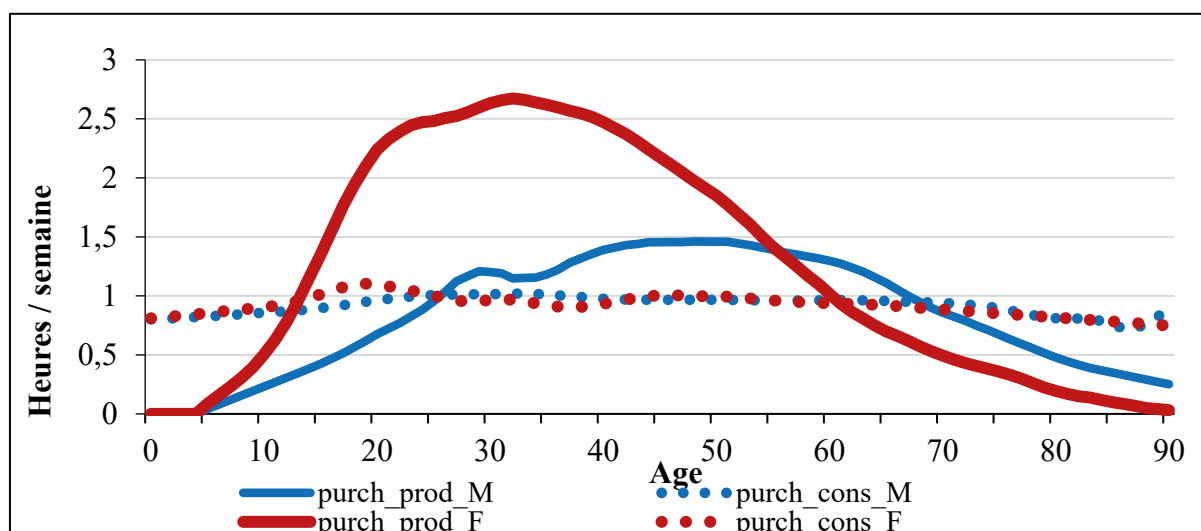
En termes de consommation de temps, les écarts entre un homme et une femme sont presque insignifiants. A la naissance, le temps consommé par un enfant est d'environ 0,81 heures qu'il soit fille ou garçon. Cette situation découle du fait que les besoins pour les courses domestiques sont identiques autant pour un garçon que pour une fille bien qu'ils n'en produisent pas. Cependant, on observe un écart à partir de 7 ans, qui se creusent légèrement entre 14 et 20 ans, 36 ans et à partir de 90 ans. Entre 16 et 19 ans, le temps hebdomadaire consommé pour les courses domestiques par une fille varie entre 0,90 et 0,94 heure, pendant que celui consommé par un garçon de la même classe d'âge varie entre 1,04 et 1,10 heure. Il est de 0,90 heure pour la femme à 36 ans contre 1 heure pour l'homme. A l'âge de 90 ans, un homme consomme 0,88 heure pendant qu'une femme en consomme environ 0,76 heure.

L'analyse de la production et de la consommation du temps consacré aux courses domestiques selon l'âge, montre un déficit chez les hommes de la naissance jusqu'à 26 ans puis à partir de 67 ans tandis que chez les femmes, le déficit s'observe au niveau de la fille avant 12 ans et de la femme après 61 ans. Le déficit observé chez les hommes de moins de 26 ans et les hommes de plus de 67 ans pourrait s'expliquer par le fait qu'au Mali généralement les travaux domestiques consacrés aux courses ou des shoppings sont beaucoup plus réservés aux femmes c'est-à-dire faire des courses au marché, acheter les habits et autres pour la famille etc. Selon le rapport publié³ en 2009, les déplacements occupent la deuxième position parmi les autres types de travaux domestiques avec près de 19% par les jeunes surtout les filles.

Le déficit que connaissent les filles de moins de 12 ans et les femmes de plus de 61 ans s'expliquerait essentiellement par le fait que leurs âges ne leur permettent pas de faire des courses ou shopping domestiques dans les endroits les plus éloignés. Cette analyse du déficit traduit le comportement sociétal des maliens. Les surplus enregistrés à partir du douzième anniversaire de la jeune fille s'expliquent par son implication à cet âge à certaines activités de la famille et qui lui sont délégués. Son amplification avec l'âge de l'adolescence peut résulter du fait du phénomène du mariage de celle-ci à un âge très jeune. Au Mali, bien que la loi autorise le mariage de la jeune fille dès seize ans avec le consentement éclairé des parents, certaines filles entre en union dès le début de leur adolescences (15 ans) et cela peut contribuer à leur forte productivité en termes de courses domestiques au regard de leurs statuts de femme au foyer, qui leur confèrent de plus en plus de charges domestiques nécessitant des courses.

³ Rapport provisoire de L'Enquête MALIENNE SUR L'UTILISATION DU TEMPS (EMUT 2008), INSTAT, MALI

Graphique 5 : Production et de consommation de temps de shopping



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.2.2. Profil de transfert de temps domestique

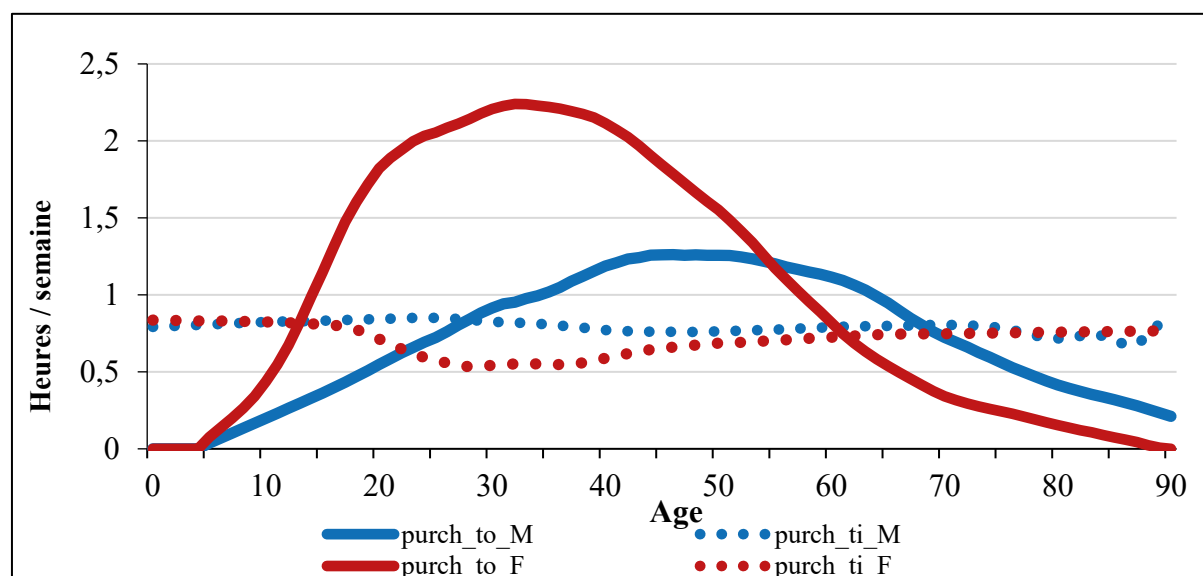
Jusqu'à 54 ans, le temps versé par les femmes pour les courses domestiques est supérieur à celui des hommes. C'est à partir de cet âge que celui versé par les hommes devient supérieur à celui des femmes et devient sensiblement nul à 90 ans. Le temps maximum des transferts versés par la femme intervient à 32 ans pour un volume hebdomadaire de 2,24 heures, pendant que celui des hommes intervient à 46 ans pour un volume hebdomadaire de 1,26 heure. Suivant les pratiques existantes dans nos sociétés, les femmes sont dévouées à des courses qui ne sont pas les leurs. Ces courses sont dans leurs majorités effectuées au profit d'autres personnes au sein de la famille, particulièrement aux hommes et aux enfants. En outre l'équilibre vie social/vie professionnel au Mali constitue un facteur explicatif de l'importance des transferts de temps dédié au course/shopping. Il contribue à plus de 77%⁴ pour l'amélioration du cadre de vie des maliens. Les transferts de temps domestiques peuvent à cet effet permettre de maintenir cet équilibre. Ainsi, certaines femmes peuvent bénéficier de l'aide des proches telles que les cousines, sœurs ou nièces, qui sont sollicitées ponctuellement pour des courses domestiques et même, pour autres travaux que sein de la maison. Quant aux transferts de temps reçu affectés aux courses domestiques, ils sont marqués par une quasi stabilité chez l'homme de la naissance jusqu'à 75 ans, où il commence à varier en dents de scies avant d'atteindre son pic à 90 ans. Cependant nous pouvons constater diminution des transferts reçus chez la femme qui atteint son minimum à 28 ans avec un volume horaire hebdomadaire de 0,53 heure. Cette tendance pourrait s'expliquer non seulement par le fait qu'autour de 28 ans, les femmes bénéficient de l'appui de leurs enfants, d'un parent proche ou de toute autre personne membre du ménage pour les courses domestiques ou shopping mais aussi d'un appui supplémentaire. Suivant les constats, les femmes en emplois au Mali ne sont pas exemptées des courses domestiques. Suite aux exigences du foyer qui pèsent sur elles lorsqu'elles sont mariées. Elles doivent trouver des stratégies pour concilier les activités professionnelles et les courses dont elles ont la

⁴ Rapport de dimension du dividende démographique (2019).

responsabilité. Elles sont amenées à s'appuyer sur d'autres femmes ou d'autres filles pour se libérer de certaines courses domestiques.

Par ailleurs, on peut noter un écart par sexe des transferts reçus de temps affecté aux courses domestiques présentent des écarts à partir de 14 ans jusqu'à 75 ans. Pour cet intervalle d'âge, les transferts reçus par les hommes sont supérieurs à celui reçu par les femmes avec respectivement des quantités hebdomadaires variant entre 0,53 heure/semaine pour la femme à 28 ans et 0,84 heure/semaine pour l'homme à 27 ans. Les temps des transferts reçus pour les courses domestiques globalement atteignent son maximum à 90 ans pour un volume hebdomadaire de 0,89 heures. Chez la femme, le déficit est observé de la naissance jusqu'à 12 ans, puis à partir de 62 ans, pendant que l'homme reste déficitaire jusqu'à 27 ans, puis à partir de 67 ans.

Graphique 6 : Transfert de temps de shopping



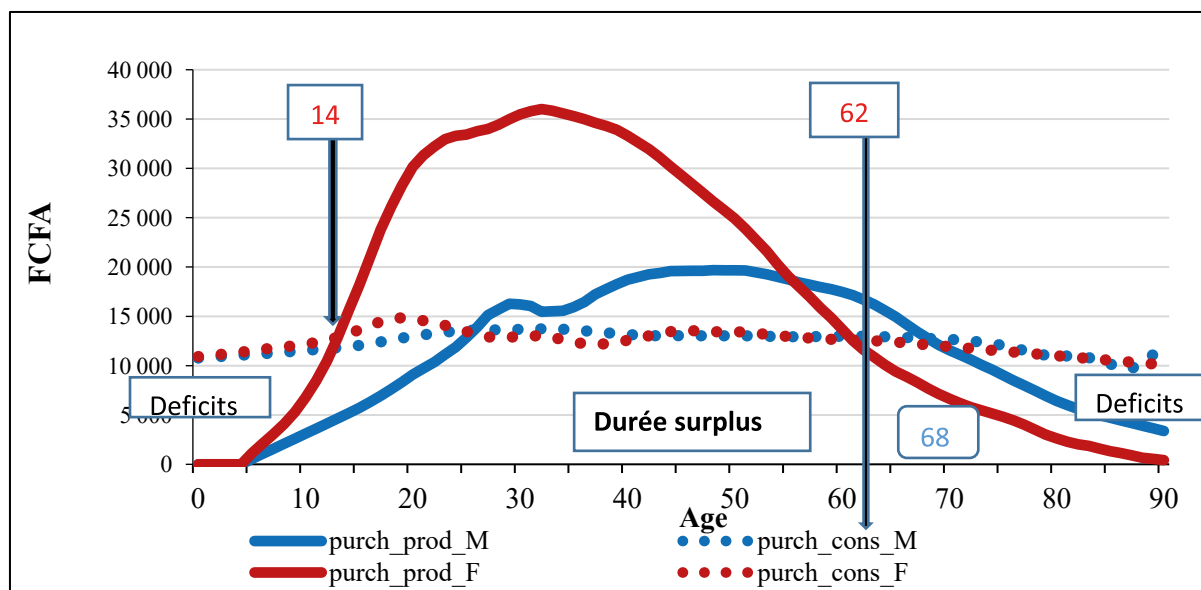
Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.2.3 Production et consommation moyenne du temps domestique en valeur monétaire

L'évaluation monétaire de la production et de la consommation des temps consacrés aux courses domestiques montre que la production de la femme est supérieure à celle de l'homme jusqu'à 55 ans à partir duquel nous nous pouvons constater une inversion de la tendance. En effet à partir de 5 ans, la production de la femme enregistre une forte croissance pour atteindre son maximum à 32 ans pour une valeur monétaire de 36013 FCFA avant de décroître au même rythme et atteindre sa plus faible valeur à 90 ans. Pour l'homme, l'évolution de la production est moins intensive comparée à celle de la femme. Elle atteint sa valeur maximale chez l'homme à 50 ans pour 19667 FCFA, à partir duquel on constate une diminution progressive avec un niveau supérieur à celui de la femme jusqu'à 90 ans où il enregistre une valeur minimale de 3379 FCFA. En ce qui concerne la consommation, elle est identique pour les deux sexes jusqu'à l'âge 5 ans à partir duquel la consommation des femmes devient supérieure à celle des hommes avant d'être légèrement inverser entre 26 et 41 ans. A partir de 41 la valeur des consommations pour chaque sexe devient presque confondues avant que la valeur monétaire de la

consommation hommes en temps affecté aux loisirs se fixe au-dessus de celui des femmes et atteindre 11 901 FCFA à 90 ans. L'évaluation monétaire de la production et la consommation des temps affectés aux courses domestiques montre un déficit chez la femme jusqu'à 14 ans pour une valeur de 13240 FCFA puis à partir de 62 ans 12558 FCFA, pendant que celui de l'homme s'étant jusqu'à 26 ans pour un montant de 13257 FCFA puis à partir de 68 ans pour un montant de 12 111 FCFA

Graphique 7 : Valorisation du temps de production et de consommation moyennes annuelles shopping

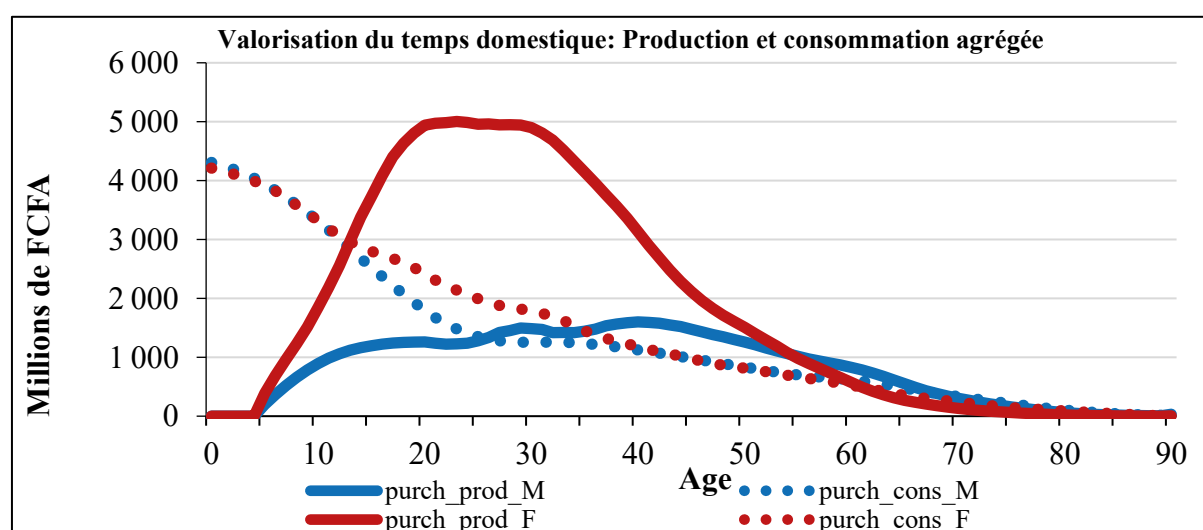


Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.2.4. Production et Consommation agrégée du temps domestique

La production agrégée des femmes est nettement supérieure à celle des hommes jusqu'à 55 ans. A partir de 55 ans, la production agrégée des hommes dépasse légèrement celle des femmes avant d'être identique à celle-ci à partir de 80 ans. Pour les femmes, la production agrégée maximale est de 5,003 milliards de FCFA pour les femmes âgées de 23 ans pendant celle des hommes se chiffre à 1,601 milliards de FCFA pour les âgés de 40 ans. Entre 5 et 13 ans, la production agrégée de temps affecté aux courses domestiques par des hommes enregistre une croissance progressive, puis une évolution en dent de scie qui la porte au maximum. Quant aux consommations agrégées par sexes des temps affectés aux courses domestiques, elles sont décroissantes sur tout le cycle de vie et sont identiques pour chaque sexe jusqu'à 13 ans. Entre la tranche d'âge 40-60 ans, puis à partir de 80 ans où elles sont confondues avec les courbes de production. Cependant, des écarts se creusent à partir de 14 ans jusqu'à 39 entre la consommation agrégée de temps affecté aux courses domestiques par sexe. Ils sont plus importants à l'âge 28 ans et se chiffre à 1,843 milliards de FCFA pour les femmes contre 1,262 milliards de CFA pour les hommes. En outre entre 61 et 79 ans, nous pouvons aussi constater une légère prédominance de la consommation masculine sur celle des femmes.

Graphique 8 : Valorisation agrégée du temps de production et de consommation de shopping



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.3. Estimation des coûts domestiques de la recherche de l'eau (production, consommation, valorisation)

4.3.1. Profil moyen de production et de consommation de temps de recherche d'eau

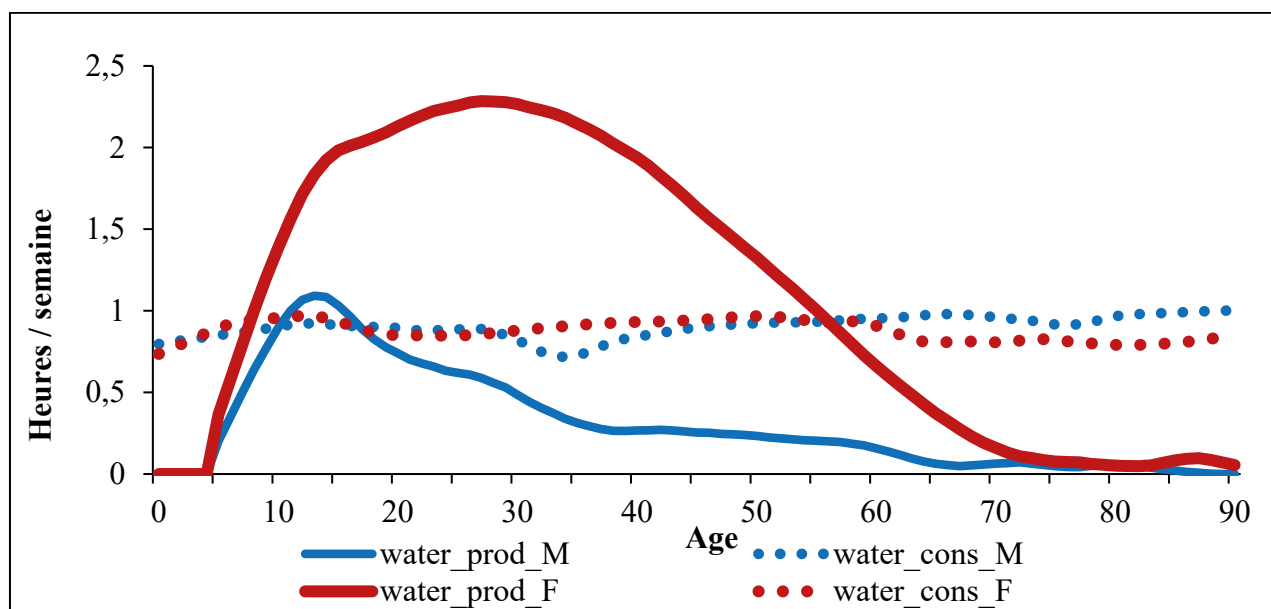
L'analyse de la production du temps domestique de recherche d'eau (Graphique 3.1) montre que celle-ci commence dès l'âge d'environ 5 ans et continue tout au long de la vie jusqu'au-delà de 90 ans. Cela est vrai aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cette production atteint son niveau maximal chez les femmes à 27 ans soit 2,28 heures par semaine et chez les hommes à 13 ans soit 1,09 heure hebdomadaire. La production de temps domestique de recherche d'eau par les femmes reste supérieure à celle des hommes durant tout le cycle de vie sauf entre 79 et 83 ans où les 2 productions ont le même niveau. La consommation de temps domestique de recherche de l'eau varie entre 0,74 et 0,97 heure par semaine, son plus haut niveau est atteint à l'âge de 12 ans. Pour les hommes, la consommation va de 0,80 heure à la naissance à un peu plus d'une heure par semaine à l'âge 90 ans.

Les résultats montrent qu'à partir d'environ 9 ans, la fille malienne est en excédent en termes de temps domestique de recherche d'eau. Autrement dit, elle produit plus de temps domestique de recherche d'eau qu'elle n'en consomme. Cette production de temps domestique chez la fille/femme au Mali avoisine les 2 heures de temps par semaine à partir de 16 ans jusqu'à 38 ans. A contrario, les garçons maliens de même groupe d'âge produit moins d'une heure de temps domestique soit environ 55 mn. De plus, il est structurellement déficitaire jusqu'à 74 ans. Ces résultats peuvent se comprendre dans le contexte socio-culturel malien où la répartition sociale du travail notamment entre les 2 sexes reste souvent d'actualité. En effet, les travaux domestiques, de façon générale, et les travaux ménagers y compris la recherche d'eau pour les besoins du ménage, de façon particulière, sont considérés comme socialement dévolus au sexe féminin. En général, les hommes n'interviennent dans la recherche d'eau que lorsque le point d'eau est très éloigné. Dans ce cas, pour des raisons de sécurité et en raison de la nécessité de recourir à un moyen de transport (charrette, pousse-pousse, etc.) qui n'est pas maîtrisé par les

femmes, les hommes peuvent intervenir dans la recherche d'eau mais seulement pour épauler les femmes. Les jeunes garçons qui ne sont pas encore totalement entrés dans la catégorie des hommes accompagnent très souvent leurs mères et sœurs dans la corvée d'eau ce qui fait que la production de temps de recherche d'eau par les hommes est maximale entre 10 et 15 ans. Mais, cette production chute très rapidement à mesure que l'âge du jeune garçon avance et qu'il est appelé à d'autres fonctions sociales.

Ce temps relativement important consacré par la femme malienne aux activités domestiques y compris la recherche d'eau réduirait le temps alloué aux activités scolaires et aurait ainsi un effet sur la représentativité des femmes sur le marché du travail rémunéré. Il peut aussi constituer un facteur stimulateur de mariage précoce. Par ailleurs, cela pose un problème d'inégalité entre garçon et fille qui sont évalués sur la même base en termes de performance scolaire ou académique.

Graphique 9 : Production et de consommation de temps de recherche d'eau



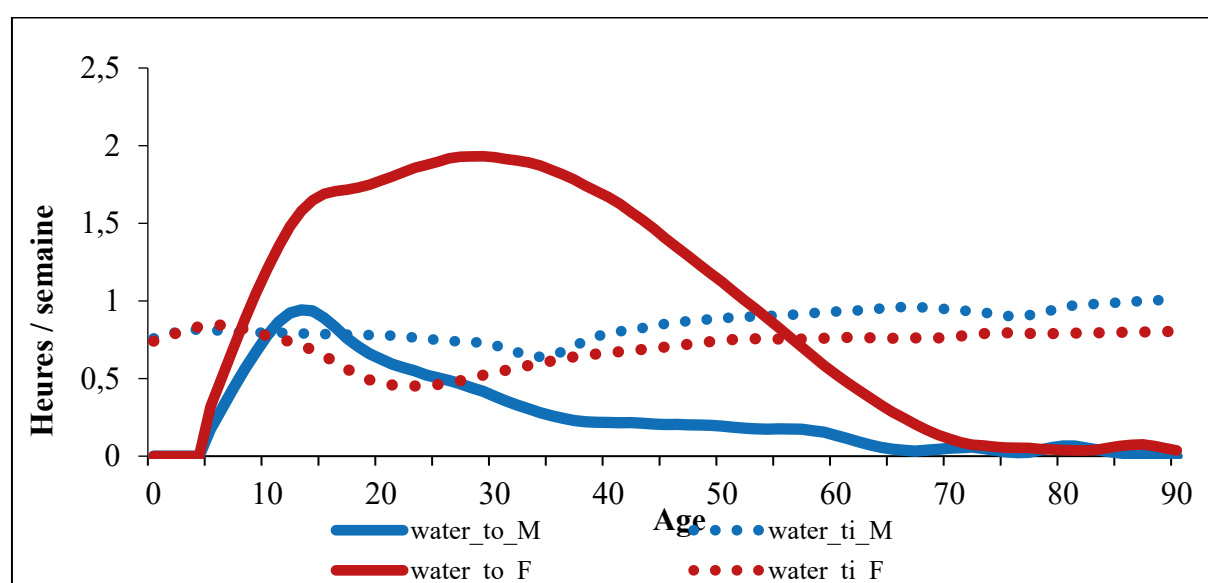
Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.3.2. Profil de transfert de temps domestique

Les résultats du tableau montrent que les femmes transfèrent plus de temps pour la réalisation des travaux domestiques qu'elles n'en reçoivent ou consomment tandis que les hommes en reçoivent plus qu'ils n'en transfèrent à l'exception de 11 à 16 ans où on observe un surplus de production. Le décollage de transfert commence à partir de 5 ans pour les deux sexes mais s'avère plus important chez la femme. En effet, à l'âge de 5 ans où commencent les transferts chez les femmes, avec environ 0,31 heure par semaine, et qui augmentent de façon régulière pour atteindre un maximum d'un peu moins de 2 heures soit 1,93 heure autour de 28 ans et 1,92 heures à 30 ans. Ces transferts décroissent progressivement jusqu'à 71 ans pour s'équilibrer avec la courbe des hommes. Au regard de la situation des hommes, c'est au même âge que les femmes qu'ils ont commencé le transfert pour trouver le pic à 13 ans avec 0,94 heure, ce qui est relativement faible par rapport aux femmes, durant tout le cycle de vie. Contrairement au transfert réalisé, les hommes dominent en terme de transfert de temps reçu qui évolue en dent

de scie pour les femmes dès la naissance et atteint son minimum autour de 5 ans avec 0,84 heure puis décroît jusqu'à l'âge de 21 ans avant de devenir stationnaire à l'âge de 45 ans. Cette tendance pourrait s'expliquer non seulement par le fait qu'autour de 30 ans, les femmes bénéficient de l'appui de leurs enfants ou d'un parent proche pour les travaux domestiques mais aussi d'un appui supplémentaire de leur belle-fille à partir de 45-90 ans. Les transferts reçus par les hommes bien que supérieurs à ceux des femmes décroissent à la naissance jusqu'à l'âge de 33 ans pour continuer d'évoluer faiblement en dent de scie jusqu'à 90 ans. Ces résultats semblent confirmer l'hypothèse d'une corvée d'eau principalement assurée par les femmes au profit de tout le ménage. Les hommes n'y jouent qu'un rôle secondaire faisant d'eux des receveurs nets de temps de recherche d'eau contrairement aux femmes qui sont pourvoyeuses nettes de temps de recherche d'eau.

Graphique 10 : Transferts de temps de recherche de l'eau



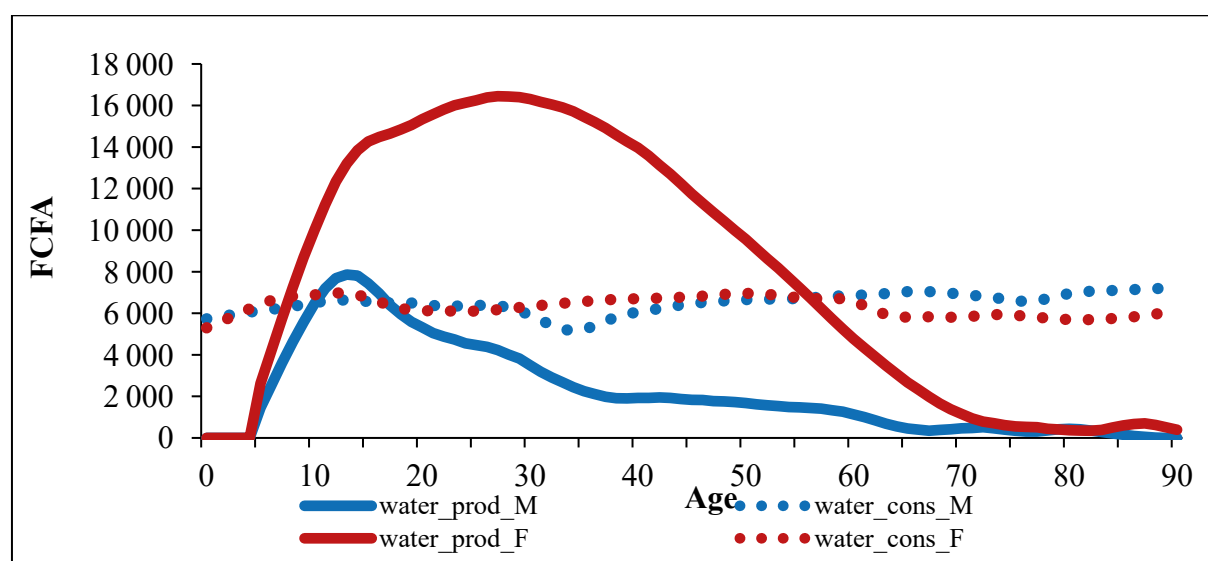
Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.3.3. Production et consommation moyenne du temps de recherche d'eau en valeur monétaire

Le temps de recherche d'eau estimé en valeur monétaire reste relativement faible au Mali. L'analyse de la production moyenne annuelle de temps domestique de recherche d'eau révèle une disparité et ou un écart important entre les deux sexes. Cependant on constate une fluctuation légère, entre les femmes et les hommes, en termes de consommation moyenne annuelle de temps domestique consacré à la recherche d'eau au Mali. Quel qu'en soit le sexe et l'âge, le début de production de temps reste identique où pour les femmes déjà à l'âge de 5 ans la valeur monétaire en moyenne annuelle est de 2628 FCFA contre 1456 FCFA pour les hommes soit une différence de 1456 FCFA. Pendant que la production moyenne annuelle de temps domestique de recherche d'eau des hommes atteint son maximum à 7864 francs CFA à l'âge de 13 ans, celle des femmes est supérieure à 8689 francs CFA dès l'âge de 9 ans. A partir de 8 ans jusqu'à 54 ans, la production dégage un excédent par rapport à la consommation soit respectivement une valeur monétaire moyenne annuelle de temps domestique de 7257 et 7707

FCFA. La production des hommes décroît à partir de 14 ans jusqu'à la fin du cycle de vie. Ce facteur affecte une couverture moyenne de la production des hommes par rapport à la consommation globale tout en incarnant un déficit à partir de 21 ans (soit 6115 francs CFA) jusqu'au point mort (90 ans). Outre la production, la consommation marque une fluctuation de la valeur de temps moyenne annuelle domestique accordé à la recherche d'eau consommé. Quel qu'en soit le sexe, la valeur maximale est inférieure à 8 000 francs CFA. Les faits marquants pouvant expliquer cette situation résultent de l'influence sociétale sur la femme qui demeure soumise selon les demandes et recommandations de la société patriarcale.

Graphique 11 : Valorisation du temps de production et de consommation moyennes annuelles de recherche de l'eau



Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.3.4. Production et consommation agrégée du temps de recherche d'eau en valeur monétaire

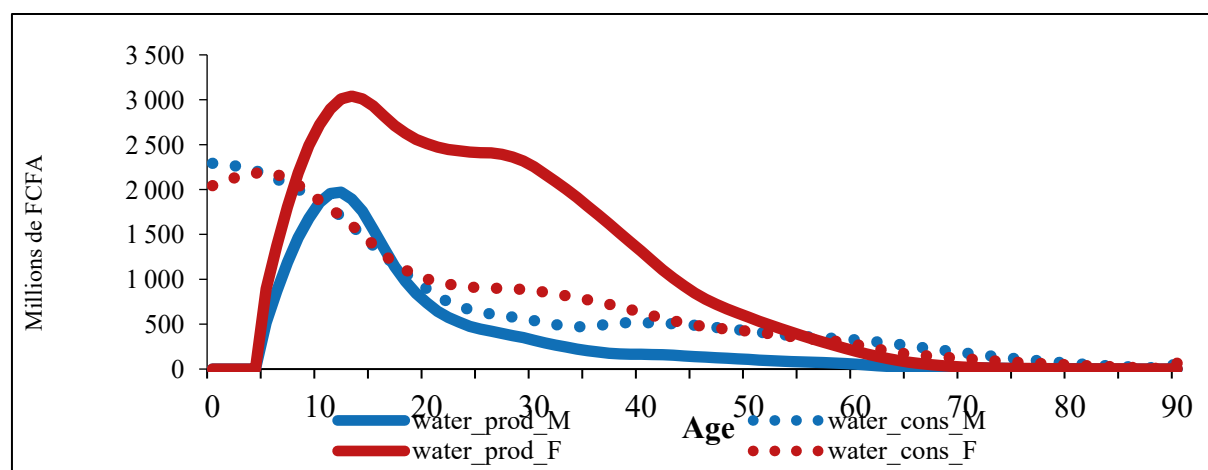
La production agrégée du temps domestique de recherche d'eau connaît une évolution croissante dans une première phase, pour atteindre un pic à l'issue duquel elle devient décroissante quel qu'en soit le sexe. A ce titre, la production agrégée de temps domestique de recherche d'eau des femmes est nettement supérieure à celle des hommes quel que soit l'âge considéré. De 4 à 12 ans, la courbe des hommes est ascendante pour atteindre son niveau le plus élevé (environ 1,970 milliards de francs CFA) et devient décroissante après 12 ans. Par ailleurs, celle-ci demeure décroissante au-delà de 25 ans où elle n'excède plus 500 millions de francs CFA à 24 ans et 100 millions de francs CFA à 50 ans. Pour les femmes, elle est positive et croît entre 4 et 13 ans pour atteindre son niveau le plus élevé (environ 3,040 milliards de francs CFA). La courbe décroît à partir de 14 ans jusqu'à la fin du cycle de vie. Globalement au Mali, les femmes produisent plus de temps domestique de recherche d'eau que les hommes. Ceci dénote de l'occupation entière de la maison par les femmes en faisant les activités ménagères, sociales et culturelles. Les règles culturelles (sociale et religieuse) imposent d'influencer les choix des femmes dans les ménages.

La consommation totale du temps domestique, bien que favorable pour les hommes à la naissance, connaît une évolution décroissante en fonction de l'âge, indépendamment du sexe. Le niveau de consommation de temps domestique alloué la recherche d'eau est pratiquement identique pour les hommes et les femmes. Entre 0 et 17 ans, la consommation de temps varie de 2,292 à 1,179 milliards de francs CFA et passe de 1,105 milliards à environ 100 millions de francs CFA de 18 à 75 ans.

Théoriquement, les besoins de consommation en temps domestique des enfants de bas âges et des personnes du troisième âge devraient se traduire par des investissements plus importants (en termes de temps domestique) en faveur de ces catégories de personnes, comparativement aux autres. Les résultats observés indiquent plutôt une baisse continue de la consommation totale de temps domestique, sans changement de tendance lors du passage de l'âge adulte active à l'âge adulte inactive. Une telle évolution pourrait être liée à la structure par âge de la population. En effet, les enfants et les jeunes étant les plus nombreux et davantage demandeurs d'assistance de la part des adultes, il apparaît normal que la consommation agrégée de temps domestique de temps de recherche d'eau de cette catégorie soit plus importante comparativement aux autres groupes de la population.

La comparaison entre la production et la consommation agrégées de temps domestique de recherche d'eau montre que les femmes sont productrices nettes à partir de 5 ans, pendant que les hommes sont restés consommateurs nets durant toute leur cycle de vie. En d'autres termes, au Mali, les charges familiales sont assurées principalement par les hommes d'où leur présence assez faible dans les ménages pour s'occuper des travaux domestiques en matière de recherche d'eau.

Graphique 12 : Valorisation agrégée du temps de production et de consommation de recherche d'eau



Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.4. Estimation des coûts domestiques de la recherche du bois (production, consommation, valorisation)

4.4.1. Profil moyen de production et de consommation de temps de recherche du bois

Le graphique ci-après montre qu'au Mali, les hommes allouent en moyenne 0,33 heure par semaine pour la recherche du bois contre 0,57 heure par semaine pour les femmes, soit un écart de 0,24 heure par semaine. Cet écart est très important et visible entre 17 et 65 ans. Il peut s'expliquer par, qu'au Mali, l'activité liée à la recherche du bois dans les ménages est considérée essentiellement comme féminine tant en milieu urbain que rural.

Par ailleurs, on observe que le temps alloué par une femme pour la recherche du bois a connu une augmentation à partir de 5 ans jusqu'à l'âge de 35 ans. Le plus fort temps accordé a été observé à l'âge de 35 ans, soit 1,28 heure/semaine avant de baisser jusqu'à l'âge 72 ans. On constate une légère hausse à partir de 73 ans jusqu'à l'âge de 86 ans, puis une baisse à nouveau jusqu'à l'âge 90 ans, l'âge auquel, elles ne sont plus productives.

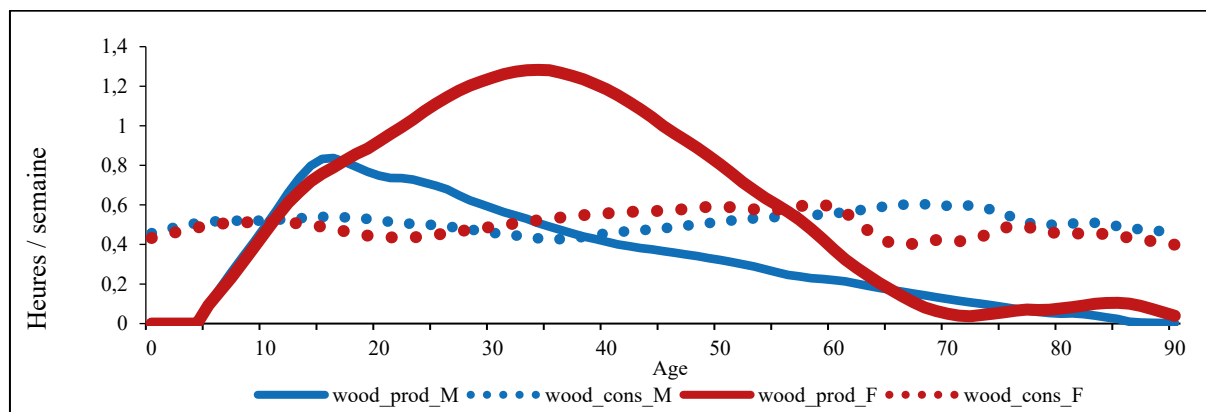
Pour les hommes le temps accordé pour la recherche du bois a augmenté jusqu'à l'âge de 16 ans (0,84 heure/semaine). Puis une baisse jusqu'à 86 ans, voir nul jusqu'à 90 ans.

Quant à la consommation du bois, les hommes et les femmes ont presque le même comportement durant le cycle de vie. Ainsi, ils consacrent respectivement en moyenne 0,51 heure et 0,50 heure par semaine pour la consommation du bois sur la période 2018.

Toutefois, un petit écart s'est creusé entre 12 et 28 ans, entre 30 et 58 ans puis entre 61 et 76 ans où l'écart est très visible. En d'autres termes la consommation des hommes est légèrement supérieure à celle des femmes entre 12 et 28 ans, inversement de 30 à 58 ans la consommation des femmes dépasse celle des hommes.

En terme de déficit relatif à la recherche du bois, les deux enregistrent un déficit, à la naissance jusqu'à l'âge de 12 ans puis de 39 ans jusqu'à l'âge de 90 ans pour les hommes et 53 ans jusqu'à l'âge de 90 ans pour les femmes. Pour ces différentes tranches, la production des hommes et des femmes ne couvre pas leur consommation du bois.

Graphique 13: Production et consommation du temps de Recherche du bois



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.4.2. Profil de transfert de temps domestique

L'analyse du graphique 2 montre qu'en terme de production, les hommes transfèrent en moyenne 0,27 heure par semaine de leur temps dans la recherche du bois contre 0,48 heure par semaine pour les femmes durant tout le cycle de vie, soit une différence de 0,21 heure par semaine.

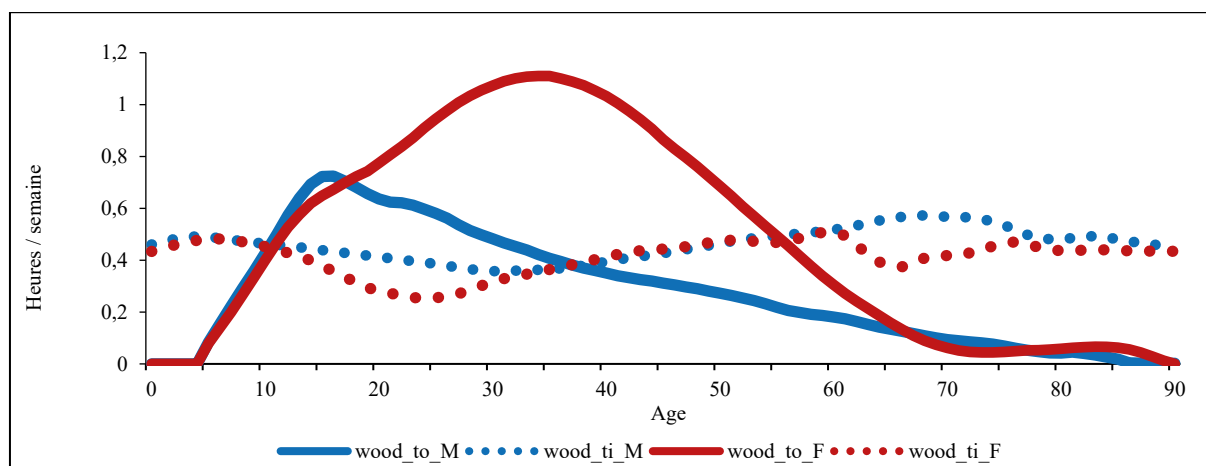
En observant le graphique, on constate que le transfert est très important chez les femmes connaissant une hausse à partir de 5 ans jusqu'à l'âge de 34 ans, avec un maximum de 1,1 heure par semaine enregistré à l'âge de 34 ans. Il décroît jusqu'à l'âge de 76 ans pour se stabiliser au tour de 0,05 heure par semaine en moyenne de 77 ans jusqu'à l'âge de 87 ans avant de décroître à nouveau jusqu'à 90 ans.

Quant aux hommes le transfert de temps pour la recherche de bois, bien que moins important que chez les femmes, a aussi connu une augmentation de 5 ans jusqu'à l'âge de 16 ans et atteint son pic à l'âge de 16 ans avec 0,72 heure pour semaine. Puis une tendance baissière jusqu'à l'âge de 85 avant d'être constant de 86 ans jusqu'à 90 ans avec environ 0,00 heure semaine. Donc au Mali, à partir de cette tranche d'âge, les hommes ne transfèrent plus leur temps pour la recherche du bois. Cela est dû essentiellement par le manque de force de travail.

S'agissant du transfert de temps reçu, il est presque similaire chez les hommes et les femmes durant tout le cycle de vie. Ainsi, ils reçoivent respectivement en moyenne 0,46 heure par semaine et 0,41 heure par semaine.

Toutefois, on observe quelques écarts entre 12 ans et 35 ans et entre 57 ans jusqu'à l'âge de 90 ans où le transfert de temps reçu par les hommes dépasse celui des femmes. Cet écart est important de 16 ans à 28 ans puis de 63 ans à 75 ans. Cela s'explique par le fait que les hommes bénéficient de l'aide de leurs enfants ou autres parents pour la recherche du bois.

Graphique 14 : Transferts de temps de Recherche du bois



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.4.3. Production et consommation moyenne du temps de recherche d'eau en valeur monétaire

L'analyse du graphique ci-dessous montre que la production du bois en valeur monétaire a connu une augmentation chez les hommes entre 5 et 16 ans avant d'enregistrer une tendance baissière jusqu'à l'âge de 90 ans, soit un montant moyen de 2 361 FCFA/AN de 5 ans jusqu'à l'âge 90 ans. Le montant le plus fort est estimé à 6 027 FCFA/AN à l'âge 16 ans.

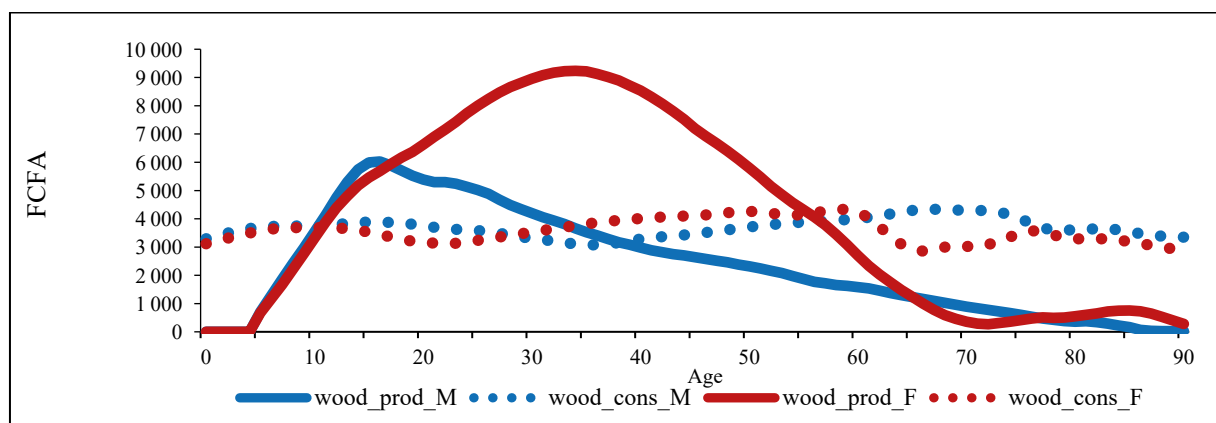
Cette augmentation est observée également chez les femmes de 5 ans jusqu'à l'âge de 34 ans puis une baisse jusqu'à 72 ans avant de connaître une légère hausse entre 72 ans et 86 ans ensuite une chute jusqu'à l'âge de 90 ans, soit une moyenne de 4 081 FCFA/AN sur la tranche d'âge de 5 à 90 ans. Le montant maximum (9 236 FCFA/AN) est atteint à l'âge de 34 ans. Durant tout le cycle de vie en moyenne annuelle, la production du bois exprimée en monnaie chez les femmes dépasse celle des hommes. Cela s'explique par, qu'au Mali, la recherche du bois est une activité essentiellement menée par les femmes.

S'agissant de la consommation en valeur monétaire, elle est presque similaire entre les hommes et les femmes sur tout le cycle de vie, avec 3 691 FCFA/AN et 3 565 FCFA/AN en moyenne respectivement, soit une différence de 126 FCFA/AN.

Toutefois, la consommation des femmes dépasse légèrement celle des hommes entre 12 et 28 ans, entre 30 et 58 ans puis entre 61 et 76 ans.

En terme de déficit, les hommes sont déficitaires dès l'âge de 39 ans jusqu'à l'âge de 90 et les femmes de 56 ans jusqu'à 90 ans.

Graphique 15 : Valorisation du temps de Production et de consommation moyenne annuelles de recherche du bois



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.4.4. Production et consommation agrégée du temps de recherche d'eau en valeur monétaire

Il ressort de l'analyse du graphique 4 que, chez les hommes, la production agrégée du temps domestique relative à la recherche du bois a connu une hausse à partir de 5 ans jusqu'à l'âge de 15 ans avant d'enregistrer une baisse jusqu'à 90, avec un maximum de 1 292 millions de F CFA à l'âge de 14 ans.

Chez les femmes, la production agrégée a enregistré une hausse importante de 5 ans jusqu'à 15 ans, puis une légère baisse jusqu'à l'âge de 20 ans avant de connaître à nouveau une hausse de 21 ans jusqu'à 29 ans. Ensuite elle a affiché une tendance baissière jusqu'à 90 ans pour un montant maximum de 1 237 millions de FCFA enregistré à l'âge de 30 ans.

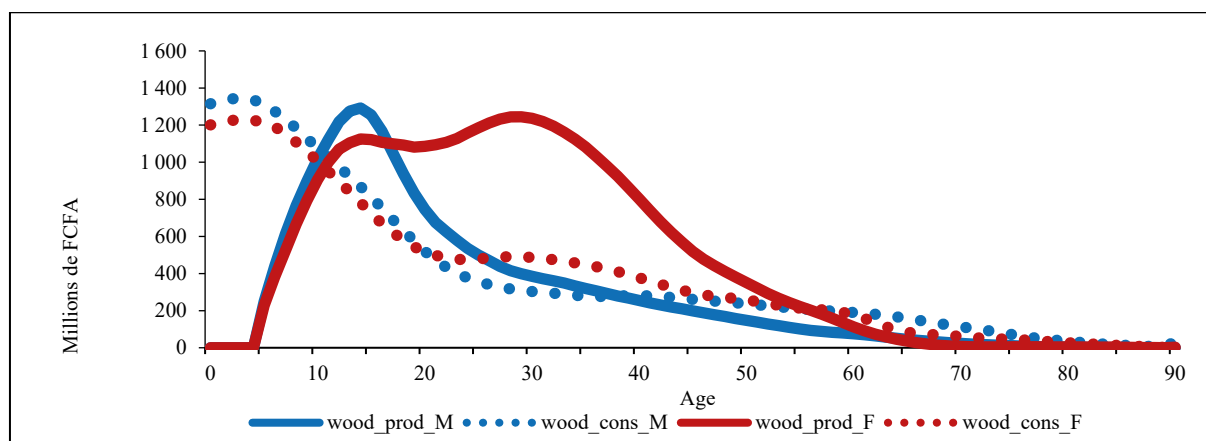
Durant tout le cycle de vie, la production agrégée du temps domestique relatif à la recherche du bois pour les hommes est évaluée en moyenne à 291,84 millions de FCFA contre 487,95 millions de FCFA pour les femmes, soit une différence de 196 millions de FCFA. Par ailleurs, on observe également que la production agrégée pour la recherche du bois des femmes dépasse largement celle des hommes entre 18 ans et 56 ans, avec un montant moyen de 826 millions de FCFA pour les femmes contre seulement 341 millions de FCFA pour les hommes, soit un écart de 485 millions de FCFA.

Quant à la consommation agrégée du temps domestique pour la recherche du bois, elle est presque similaire entre les hommes et les femmes sur tout le cycle de vie, avec 386 millions de FCFA et 393 millions de FCFA en moyenne respectivement.

Toutefois, on constate un léger dépassement la consommation agrégée des hommes par rapport à celle des femmes de la naissance jusqu'à l'âge de 7 ans et de 24 ans jusqu'à l'âge de 43 ans.

En terme de déficit, les hommes dégagent un déficit de la naissance jusqu'à l'âge de 10 ans (27 043 millions de FCFA) puis de 39 ans jusqu'à l'âge de 90 ans (127.122 millions de FCFA). Quant aux femmes, elles dégagent un déficit de la naissance jusqu'à 10 ans (26 681 millions de FCFA) et 56 ans jusqu'à l'âge de 90 ans (78 601 millions de FCFA). En d'autres mots, durant ces différentes tranches d'âges, la production globale du bois n'a pas pu couvrir la consommation globale de celle-ci.

Graphique 16: Valorisation agrégée du temps de Production et de consommation de recherche du bois



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

Comparativement, on peut dire, qu'au Mali, en terme de la recherche du bois, les femmes produisent plus que les hommes, tandis qu'ils en consomment relativement de la même manière (voir graphique ci-dessus).

4.5. Estimation des coûts domestiques des soins aux personnes (production, consommation, valorisation)

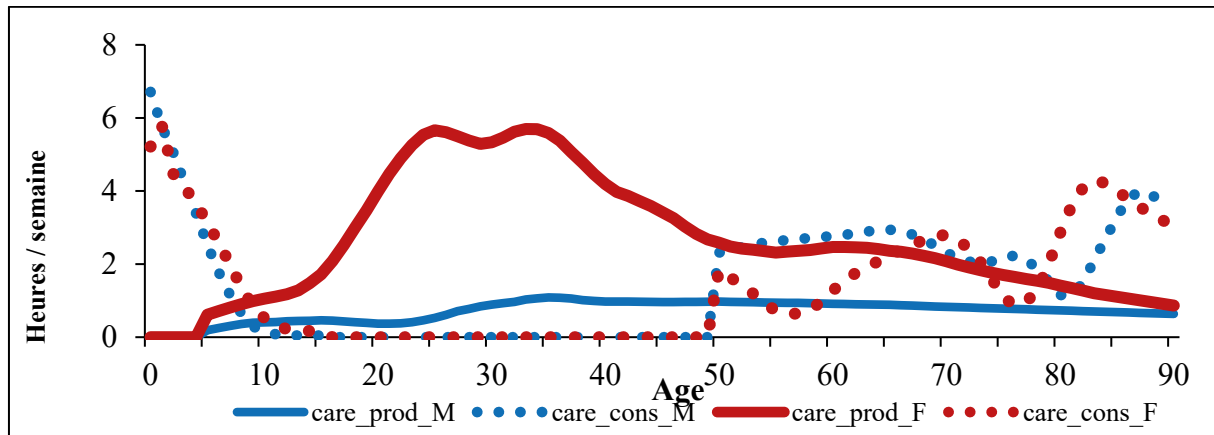
4.5.1. Production et consommation de temps domestique des soins aux personnes

Le graphique 17 montre une évolution muable pour la production ainsi que pour la consommation de temps domestique affectés aux soins des personnes. Cette production est marquée par un écart important entre sexe et par âge. Le temps alloué par les femmes aux soins est plus important que celui des hommes et varie entre le minimum de 0,6 heures par semaine pour la fille à 5 ans et le maximum de 5,69 heures par semaine pour la femme à 33 ans. A partir de la 34^{ème} année, nous constatons une réduction considérable de ce temps pour venir se fixer à un volume hebdomadaire de 0,86 heures. Au Mali comme dans la plupart des pays en voie de développement les enfants de moins de cinq ans courent plus de risque de maladie, cela demande aux parents de leur placer au centre de leurs attentions pour pouvoir les traiter convenablement et de favoriser leur épanouissement dans la société.

En termes de consommation de temps domestique aux soins des personnes, les écarts entre un homme et une femme sont faibles. A la naissance, le temps consommé est d'environ 6,71 heures/semaine pour un garçon contre 5,77 heures pour une fille. La courbe évolue en décroissance jusqu'à environ 10 ans pour devenir nulle à 15 ans pour les deux sexes. A 50 ans la courbe évolue en dents de scies avec une légère prédominance de consommation masculine entre 50 et 70 ans, puis 73 et 79 ans. Le profil de consommation affiche une montée en flèche de pour la femme entre 79 et 84 ans et chez l'homme entre 80 et 86 ans, avec respectivement des volumes hebdomadaires maximale respectives de 4,2 et 3,7 heures. Elle diminue par la suite de façon progressive chez la femme pour le reste du cycle de vie et pendant qu'elle devient presque stagnante pour l'homme autour de 3,8 à 90 ans.

L'analyse comparée du profil de production et de consommation de l'homme permet de constater un surplus à partir de 8 ans (soit 1,34 heures/semaine) jusqu'à 49 ans (2,67 heures/semaine) qui décroît ensuite progressivement sur le reste du cycle de vie. Pour la femme les déficits sont observés de façons alternées entre 65 et 73 ans puis à partir de 79 ans pour le reste du cycle de vie.

Graphique 17 : Production et consommation de temps des soins aux personnes

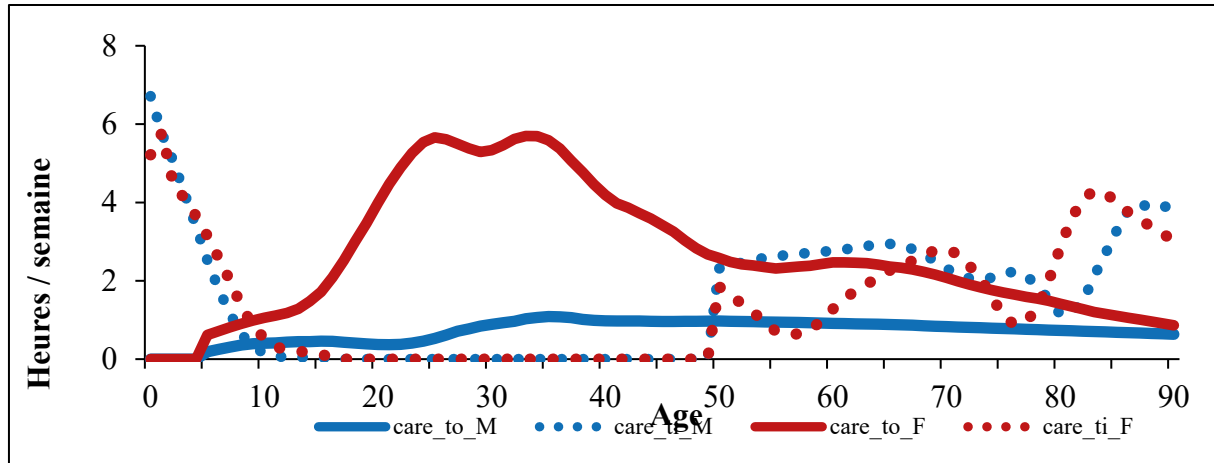


Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.5.2. Transferts de temps domestique des soins aux personnes

Les courbes des transferts de temps reçus et versés aux soins domestiques, sont similaires à celles de la production et de la consommation de temps affecté aux soins aux personnes. Il est marqué par un déficit jusqu'à 10 ans pour chaque sexe. En effet de la naissance jusqu'à 9 ans, les transferts reçus sont supérieurs à ceux versés. A la naissance le garçon reçoit un maximum de 6,71 heures par semaine. Celui reçu par les filles est de 5,77 heures hebdomadaire à l'âge d'1 an. A partir de 10 ans les transferts versés sont supérieurs à celle reçus pour chaque âge. Le temps maximal transféré par les femmes intervient à 33 ans pour un volume de 5,69 heures/semaine, puis décroît progressivement jusqu'à pour atteindre 2,26 heures/semaine pour la femme à l'âge de 65 ans où l'on peut constater des déficits successifs chez la femme entre 66 et 74 ans, puis de 79 jusqu'à 90 ans. Pour l'homme, les transferts de temps versés sont supérieurs à celle reçu entre 10 et 50 ans, à partir duquel il devient déficitaire sur le reste du cycle de vie et devient très important à 87 ans avec 3,9 heures par semaine. Par ailleurs les transferts reçus deviennent nuls entre 16 et 50 ans pour les deux sexes puis enregistrent une prédominance des transferts reçu par la femme comparativement à celui de l'homme entre 79 et 86 ans.

Graphique 18 : Transferts de temps des soins aux personnes



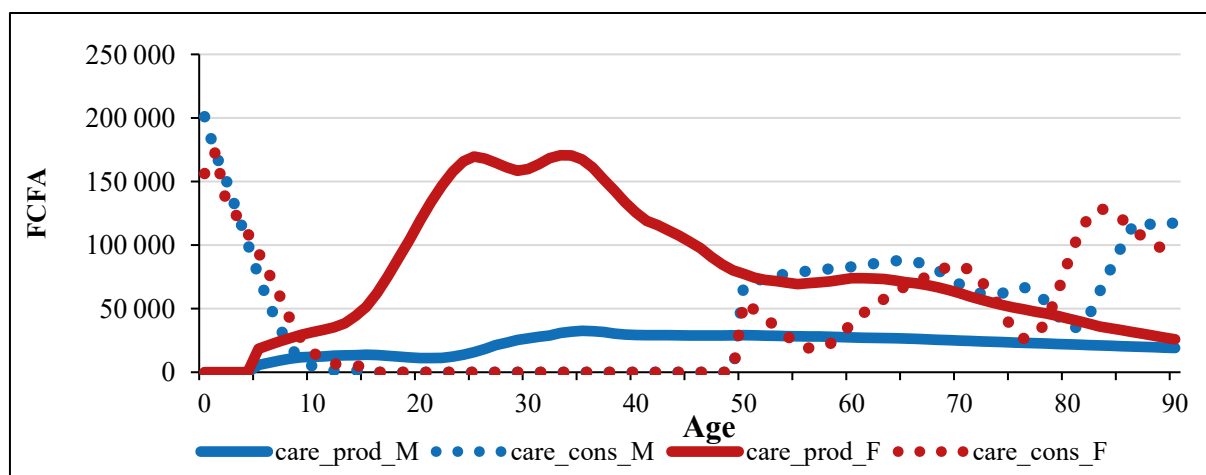
Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.5.3. Valorisation du temps moyen domestique de soins

A l'analyse de courbe de valorisation du temps domestique affecté aux soins aux personnes, nous constatons que le montant de consommation de soins atteint sa valeur la plus élevée avec une moyenne de plus de 200 000 FCFA par an pour un homme avant de s'équilibrer avec la production pour une valeur moyenne de 15 778 FCFA à 10 ans. Pour les femmes, la valeurs moyenne des soins produit atteint son maximum pour 173 072 FCFA pour la fille à l'âge d'un an et s'équilibre avec la production avec la production de la fille à 8 ans pour une valeur moyenne de 40 311 FCFA.

A partir de 16 ans, la consommation de temps affecté aux soins devient nulle pour les deux sexes jusqu'à 49 ans. A partir de 50 ans les consommations de temps aux soins enregistre une montée en flèche et atteint 55 483 FCFA pour la femme et 69 302 pour l'homme avant de suivre une évolution en dents de scie jusqu'à 90 ans. Entre 50 et 90 ans, la valeur du temps consacré aux courses domestiques varie entre 19 062 FCFA et 128 965 FCFA pour les femmes, pendant qu'elle est comprise entre 35464 FCFA et 117564 FCFA pour les hommes. Quant à la production de temps, elle atteint la valeur maximale de 170 506 FCFA pour la femme à 34 ans contre 32 594 FCFA pour l'homme à 35 ans.

Graphique 19 : Valorisation du temps de production et consommation moyennes annuelles de soins aux personnes

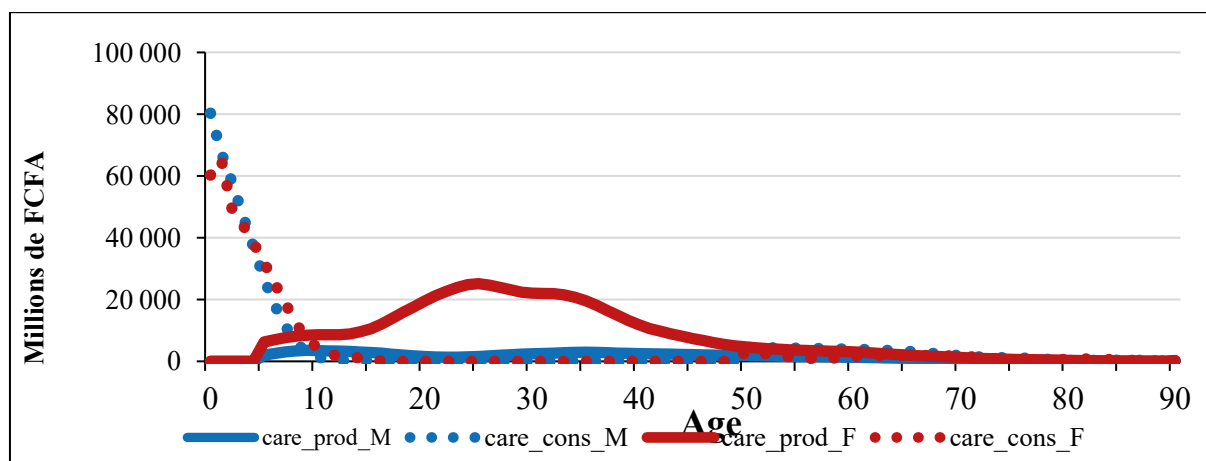


Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.5.4. Valorisation agrégée du temps domestique de soins

Le profil de consommation de production et de consommation agrégé du temps domestique affecté aux soins pour les personnes, présente un déficit de plus de 80 milliards FCFA pour les garçons à la naissance. En effet, les garçons à la naissance ont une consommation globale d'une valeur de 80 milliards, des temps domestiques affecté aux soins. Pour les filles elles ont une valeur maximale de 65,374 milliards à une année. En effet la production de temps pour les deux sexes commence à l'âge de 5 ans. Elle atteint son maximum pour les femmes à l'âge de 25 ans pour un montant de 25,147 milliards de FCFA puis diminue progressivement pour atteindre 18,02 millions de FCFA à 89 ans. Pour les hommes, la production agrégée des hommes pour le temps domestique affecté aux soins atteint sa valeur maximale à 9 ans pour un montant de 3,568 milliards FCFA. Par ailleurs, nous pouvons constater un surplus chez les femmes dès 10 ans et qui demeure jusqu'à 80 ans où l'on commence à observer un léger déficit qui se prolonge sur le reste du cycle de vie.

Graphique 20 : Valorisation agrégée du temps de production et de consommations de soins aux personnes



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

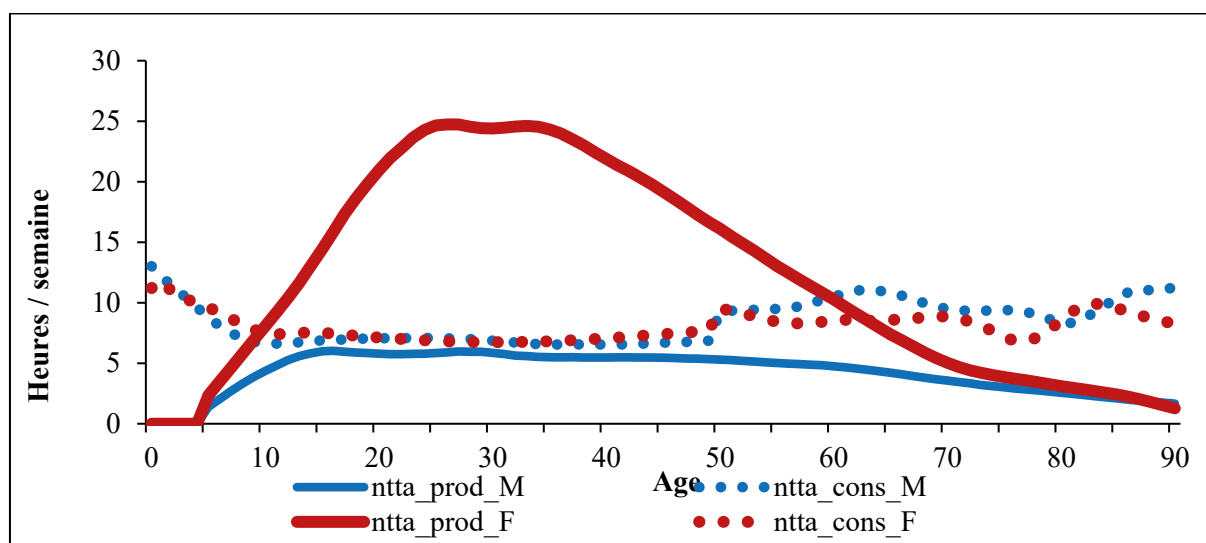
4.6. Estimation du coût total des travaux domestiques (production, consommation, valorisation)

4.6.1. Production et consommation de temps domestique

L'analyse du graphique 3.5 montre une évolution croissante de production de temps domestique chez les femmes maliennes que chez les hommes quel qu'en soit l'âge. La production des hommes reste déficitaire par rapport à leurs consommations durant tout le cycle de vie dont le pic est atteint à l'âge de 16 ans pour 6 heures par semaine correspondant à 6 heures de travail domestique pour les filles âgées de 10 ans. Outre l'évolution de la situation se caractérise par sa faible variabilité autour de 5 heures à partir de 17 ans jusqu'à 55 ans pour décroître complètement jusqu'à la fin du cycle. L'allure de la courbe des femmes montre qu'à partir de 9 ans elles produisent du temps qu'elles ne consomment à la maison, entraînant un surplus (excédent) jusqu'à 58 ans. Aux environs de l'âge à la retraite (environ moins de 65 ans c'est-à-dire vers 60 ans) qu'on observe le déficit dû à l'effet d'âge où de structure. Le travail domestique non rémunéré de façon générale profite autant aux hommes qu'aux femmes (niveaux de consommations comparables) mais la production de ce temps est essentiellement du fait des femmes de sorte qu'elles sont excédentaires presque tout le cycle de vie contrairement aux hommes qui sont déficitaires toutes la vie. En plus de certaines valeurs sociétales qui attribuent la plupart des travaux domestiques ici retenus aux jeunes filles et aux femmes, la plus faible présence de ces dernières sur le marché du travail classique dégage chez elles beaucoup plus de temps qui peut être consacré aux travaux domestiques non rémunérés. En effet, les indicateurs du marché du travail (ONEF, 2018) montrent un taux d'occupation et un taux de participation au marché du travail plus faible pour les femmes que pour les hommes. De même, dans le système d'éducation et de formation, au-delà du cycle fondamental, les filles/femmes sont relativement moins présentes que les garçons/hommes. Tous ces facteurs font que les garçons/hommes ont relativement moins de temps libre qui puisse être consacré aux travaux domestiques non rémunérés, comparativement aux filles/femmes.

Ce temps relativement important consacré par la femme malienne aux activités domestiques réduirait le temps alloué aux activités scolaires et celles génératrice de revenu. Par ailleurs, cela pose un problème d'inégalité entre garçon et fille qui doivent être évalués sur le même pied d'égalité en termes de performance scolaire et académique. Selon l'EDSM 2018, quel qu'en soit le niveau d'enseignement au fondamental (primaire ou au secondaire), le taux net de fréquentation scolaire est plus élevé pour les garçons que pour les filles où au primaire, il est de 53 % chez les garçons et de 49 % chez les filles et au secondaire, il varie de 33 % chez les garçons à 26 % chez les filles.

Graphique 21 : Production et consommation de temps domestique



Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.6.2. Transferts de temps domestique

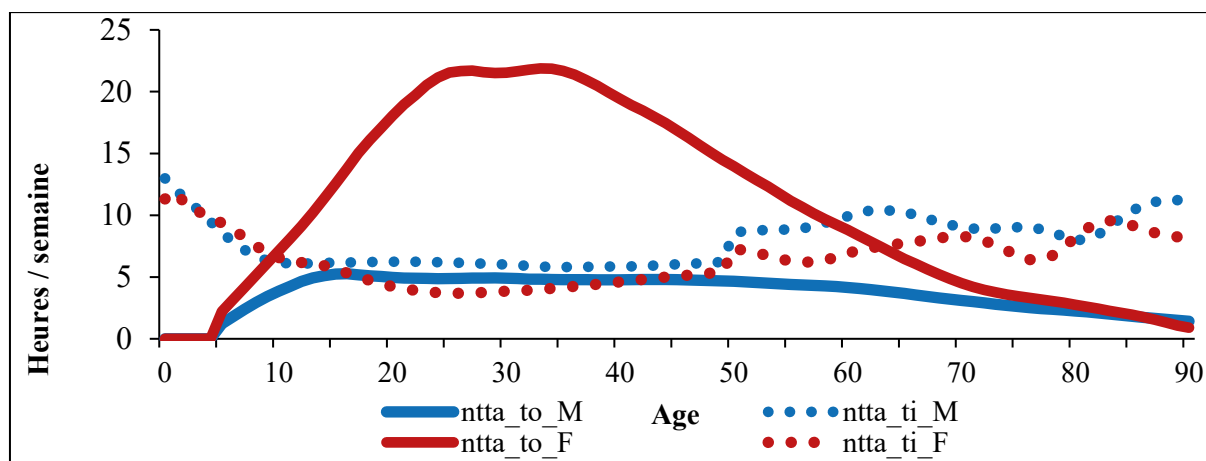
Les temps domestiques transférés par les 2 sexes ont des trajectoires différentes tout au long du cycle de vie. Si les 2 transferts commencent au même point (près de 5 ans) avec un peu plus de 2 heures, les trajectoires divergent rapidement durant le cycle de vie. En effet, le temps domestique transféré par les femmes s'accroît très rapidement pour atteindre sa valeur maximale de 21,8 heures hebdomadaires à l'âge de 33 ans même si on constate une légère baisse durant la courte période entre 27 ans et 31 ans. Le transfert de temps de travail domestique par les femmes entame ensuite une baisse continue à partir de l'âge de 33 ans jusqu'à la fin du cycle de vie. Quant aux hommes, le transfert de temps de travail domestique effectué augmente timidement à partir de 5 ans pour atteindre sa plus grande valeur, un peu plus de 5 heures hebdomadaires, à l'âge de 16 ans. Il diminue ensuite lentement tout au long du cycle de vie pour se situer à 1,4 heure par semaine à l'âge de 90 ans. Il ressort que le temps domestique moyen transféré par les femmes est supérieur à celui des hommes presque tout au long du cycle de vie, entre 5 ans et 87 ans.

Le temps de travail domestique transféré aux hommes est maximal à la naissance, soit environ 13 heures par semaine. Il baisse continuellement de ce niveau jusqu'à 6,16 heures hebdomadaire à l'âge de 48 ans. Sur le reste du cycle de vie, le temps de travail domestique transféré aux hommes alterne des hausses et des baisses pour se situer à 11,23 heures par semaine à 90 ans. Pour les femmes, le temps de travail domestique reçu est maximal à 1 an soit 11,89 heures. Il diminue progressivement jusqu'à 5,39 heures hebdomadaires à 49 ans. Comme pour les hommes, la suite est une alternance de hausses et de baisses pour atteindre 8,25 heures par semaine à 90 ans. La plupart du temps (13-83 ans), tout au long du cycle de vie, le transfert de temps de travail domestique reçu par les hommes dépasse celui reçu par les femmes.

La comparaison entre les temps de travail domestique transférés et reçus montre que les hommes sont déficitaires tout au long de la vie, contrairement aux femmes qui sont excédentaires entre 10 ans et 64 ans. Durant cette tranche d'âge, les femmes font un transfert

net de temps de travail domestique non rémunéré alors qu'en les hommes sont receivers nets de ce temps de travail domestique, tout le long de leurs vies. Ces résultats montrent que les travaux domestiques non rémunérés incombent beaucoup plus aux femmes avec des conséquences possibles sur leur scolarité et leur participation au marché du travail rémunéré.

Graphique 22 : Transferts de temps domestique



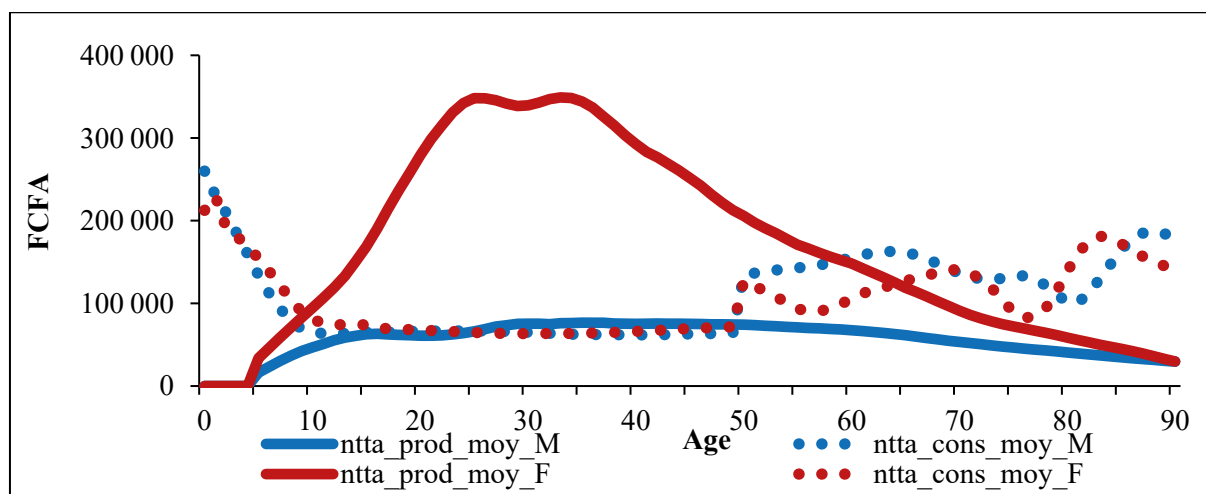
Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.6.3. Valorisation du temps domestique : Production et consommation moyennes

La production de temps de travail domestique diffère selon le sexe et l'âge. Chez les femmes, elle augmente progressivement de 7964 francs CFA, à l'âge de 5 ans, jusqu'à 349 054 francs à l'âge de 33 ans, sa plus grande valeur. Entre ces 2 valeurs extrêmes, on relève néanmoins une courte période de baisse, entre l'âge de 25 ans (348 204 CFA) et l'âge de 29 ans (338 702 CFA). La production de temps de travail domestique des femmes reprend sa tendance baissière à partir de 34 ans jusqu'à l'âge de 90 ans pour une production de 32849 francs CFA. La production de temps de travail domestique des hommes reste largement en deçà de celle des femmes et cela tout au long du cycle de vie. Elle s'accroît de 10948 francs CFA, à l'âge de 5 ans, pour atteindre son maximum (76 632 FCFA) à 35 ans. Durant le reste du cycle de vie, elle diminue progressivement jusqu'à 29 616 à l'âge de 90 ans.

Les consommations moyennes de temps de travail domestique atteignent leurs plus hauts niveaux au début du cycle de vie, 229 911 FCFA à 1 an pour les femmes et 259 988 FCFA dès la naissance pour les hommes. Les deux consommations décroissent ensuite ensemble avec des niveaux comparables jusqu'à l'âge de 49 ans. A partir de 50 ans, elles entrent dans une phase de hausses et de baisses alternées pour se situer à 187 757 FCFA à 90 ans pour les hommes et à 139 313 FCFA à l'âge de 90 ans pour les femmes. La comparaison avec les niveaux de production respectifs montre une longue période (10-65 ans) de surplus moyen de production chez les femmes contre une période relativement courte (27-49 ans) de surplus moyen pour les hommes. Durant tout le reste du cycle de vie (avant 27 ans et entre 49 ans et 90 ans), en moyenne, la production de temps de travail domestique d'un homme reste inférieure à sa consommation de ce temps. Au contraire, en moyenne, une femme n'est déficitaire en production de temps de travail domestique qu'avant 10 ans et après 65 ans.

Graphique 23 : Valorisation du temps domestique de Production et de consommation moyennes



Sources : Calcul du CREG à partir des données de l'enquête EHCVM 2018

4.6.4. Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégée

Il ressort de l'analyse du graphique 6, qu'au Mali, la production agrégée du temps domestique pour les hommes a connu une hausse à partir de 5 ans jusqu'à l'âge de 13 ans avant de connaître une baisse jusqu'à 25 ans pour se stabiliser de 26 ans jusqu'à peu près 43 ans puis une diminution jusqu'à l'âge de 89 ans. Elle a connu un pic à l'âge de 12 ans avec un montant de 14 175 millions de FCFA.

Par ailleurs la production agrégée pour les femmes a enregistré une hausse importante de 5 ans jusqu'à 25 ans. Ensuite, elle a connu une tendance baissière jusqu'à l'âge de 90 ans. Le montant maximum est de 51 630 millions de FCFA.

Durant tout le cycle de vie, la production agrégée du temps domestique pour les hommes est estimée en moyenne à 4 880 millions de FCFA contre 18 312 millions de FCFA pour les femmes, soit une différence de 13 432 millions de FCFA.

Il importe de souligner que, durant tout le cycle de vie la production agrégée des femmes dépasse celle des hommes.

S'agissant de la consommation agrégée du temps domestique, elle est presque similaire entre les hommes et les femmes sur tout le cycle de vie, avec 11 559 millions de FCFA et 11 632 millions de FCFA en moyenne respectivement.

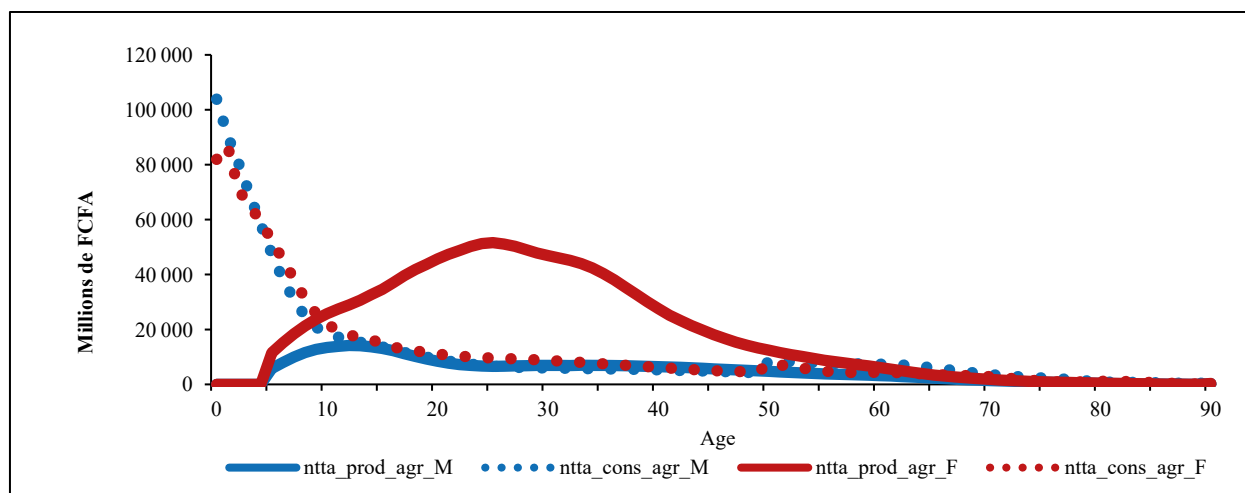
Toutefois, la consommation des hommes dépasse légèrement celle des femmes de la naissance jusqu'à l'âge de 3 ans et de 51 ans jusqu'à l'âge de 79 ans variant de 103.887 millions FCFA à 58 255 millions de FCFA et de 8 425 millions de FCFA à 1 229 millions de FCFA respectivement.

En terme de déficit, les hommes dégagent un déficit de la naissance jusqu'à l'âge de 25 ans (534 740 millions de FCFA) puis de 50 ans jusqu'à l'âge de 90 ans (96 442 millions de FCFA) et pour les femmes de la naissance jusqu'à 9 ans (467 201 millions de FCFA) et 65 ans jusqu'à

l'âge de 90 ans (14 103 millions de FCFA). Durant ces tranches d'âges, leurs productions du bois n'arrivent pas à couvrir leurs consommations. Donc ils consomment plus qu'ils ne produisent.

En somme, on peut dire, qu'au Mali les femmes produisent plus que les hommes en terme de production du temps domestique, tandis que pour la consommation du temps domestique, les deux ont quasiment le même comportement.

Graphique 24 : Valorisation agrégée du temps domestique de Production et de consommation agrégée

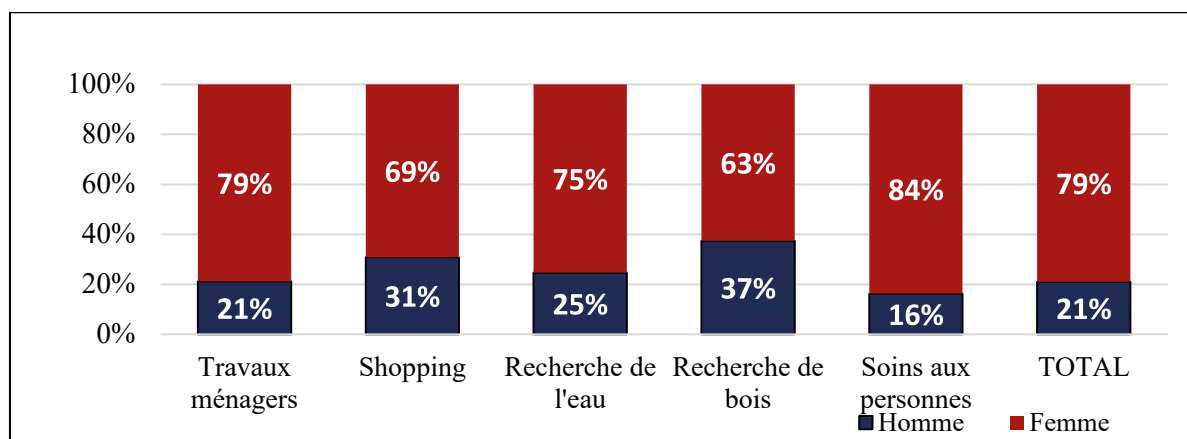


Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.7. Apport des Hommes et des femmes dans la production monétaire du temps domestique

L'analyse du graphique nous montre que la part monétaire des femmes est plus importante dans chacune des productions domestiques indiquées par rapport à celle des hommes. Elle est de 84% et 79% de la valeur monétaire produite respectivement pour les soins aux et personnes et les travaux ménagers, contre seulement 16% et 21% revenant aux hommes. Ces deux activités sont suivies des tâches domestiques consacrés aux courses pour lesquels les femmes ont une part très importante (69%) de la valeur produite contre 31% des hommes, puis des tâches liées à la recherche de l'eau avec une part de 75% de la valeur produite contre 25% pour les hommes. C'est seulement dans les activités de recherche de bois que les femmes ont une part représentant 63% de la valeur totale de l'activité et les hommes 37%. Globalement la part monétaire des femmes pour l'ensemble des activités domestiques produites est de 79% contre 21% pour les hommes.

Graphique 25 : Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique



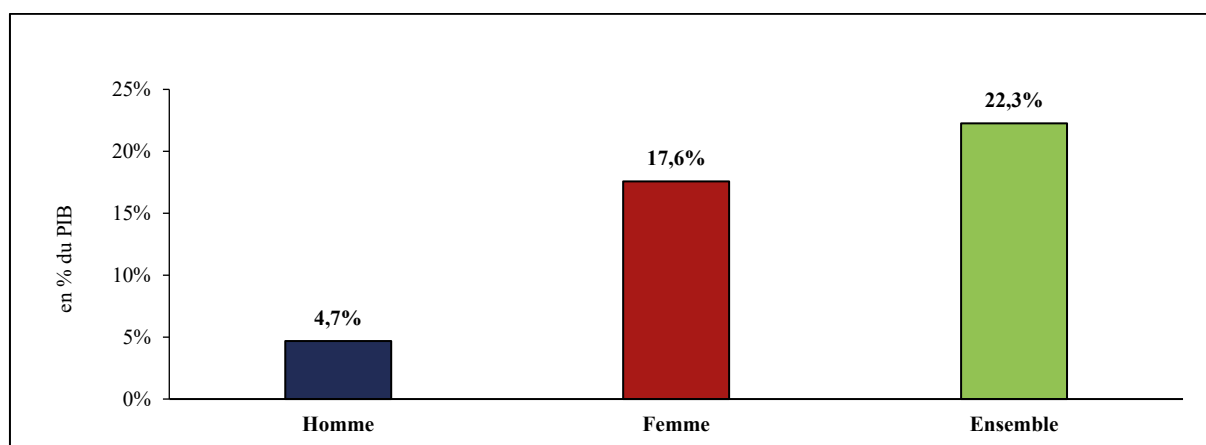
Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

4.8. Relation production domestique et Produit Intérieur Brut (PIB)

4.8.1. Valorisation de la production domestique globale en % du PIB

L'analyse du graphique ci-dessous montre qu'au Mali, la production domestique globale représente environ 22,3% du PIB en 2018. La production des femmes est la plus dominante et représente plus de la moitié, soit 17,6% du PIB contre seulement 4,7% du PIB pour les hommes.

Graphique 26: Valorisation de la production domestique globale en % du PIB



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

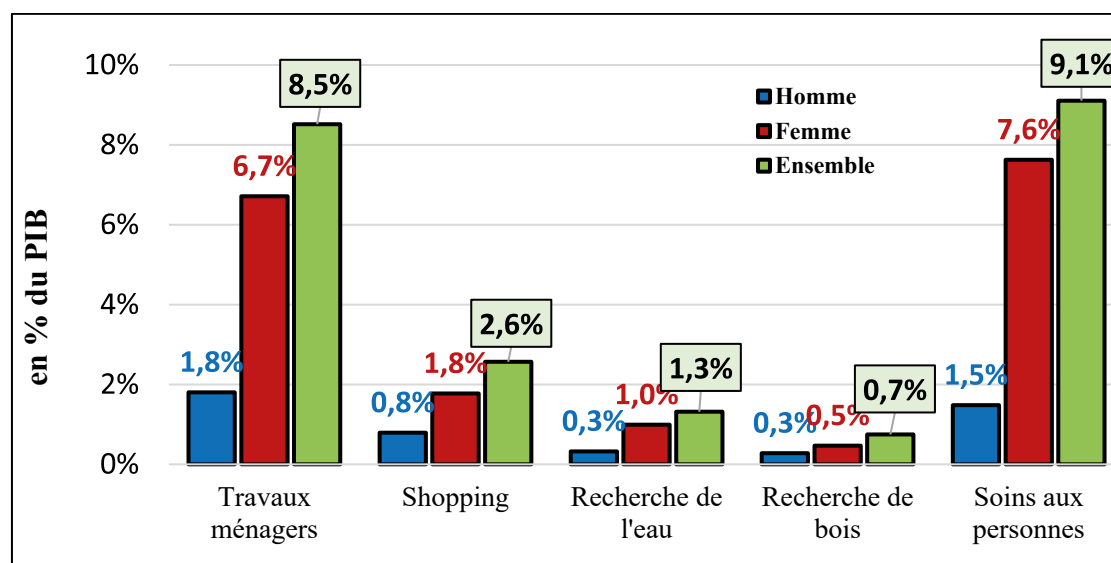
4.8.2. Valorisation de la production domestique en pourcentage du PIB, par activité et par sexe

La lecture du graphique nous indique une contribution plus forte des femmes aux dans la production activités domestiques comparativement aux hommes, notamment les travaux ménagers, les courses domestiques/shopping, les recherches de l'eau et du bois et les soins aux personnes. En effet, la contribution des femmes à la production des travaux ménagers est d'environ 6,7% de la valeur du PIB global contre 1,8% pour les hommes. Pour les courses (shopping) domestiques elle est de 1,8% pour les femmes contre 0,8 pour celle des hommes.

Au niveau des tâches liées la recherches de l'eau et du bois, elles sont respectivement de 1% et 0,5% pour les femmes pendant que les contributions marquées par les hommes pour la recherche de l'eau et du bois sont de 0,3% chacune. La contribution pour les activités liées aux soins aux personnes est de 7,6% et seulement 1,5% pour celle des hommes. A partir de ce résultat, nous pouvons constater que les travaux domestiques et les soins aux personnes contribuent fortement au PIB. Cependant les contributions pour les activités de recherches du l'eau et du bois restent marginales. Ainsi elle représente à 9,1% du PIB pour les soins aux personnes, 8,5% pour les travaux ménager, 2,6% pour les courses domestiques, 1,3% pour la recherche de l'eau et 0,7% pour la recherche du bois.

L'importante de la production domestique pour les travaux ménagers et aux soins aux personnes est le reflet des réalités de la société malienne. En générale, les hommes contractent le mariage principalement pour assurer les travaux comme préparation de nourriture, les linges, les vaisselles et autres entretiens de la maison. En plus une autre raison du mariage des hommes au Mali découle de la nécessité d'avoir une personne pouvant s'occuper des parents du mari. La tradition empruntée par les maliens, qui préconise la vie dans la famille élargie. Cette vie en communauté est le cadre de retraite des beaux parents des tâches domestiques, et dont les soins et l'alimentation incombe à la femme mariée et son mari.

Graphique 27 : Valorisation de la production en % du PIB, par activité et par sexe



Source : Calcul du CREG à partir des données de EHCVM 2018

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude les résultats montrent que les femmes consacrent une grande partie de leur temps aux activités domestiques plus que les hommes, ce qui les privent souvent leur participation au marché du travail rémunéré.

La valorisation du temps des travaux domestiques est estimé à 2 110,43 milliards FCFA dont 1 666,35 pour les femmes et 444,08 pour les hommes. Si ce montant est capté par le PIB, il représentera 22,3% du PIB

Nous constatons que les hommes présentent un déficit sur la durée du cycle de vie. Cette évidence contribue à montrer si les femmes ne produisent que 20% du revenu du travail, elles contribuent pour 79% au travail domestique non rémunéré.

Le prise en compte du travail domestique permet de mieux comprendre la contribution des femmes au développement économique et sociale ; elles jouent un plus grand rôle dans la gestion des ménages.

Ces différents résultats nous a permis de faire quelques recommandations politiques publiques

- ✓ Améliorer la disponibilité en eau potable et en énergie pour réduire la pénibilité et le temps alloué aux travaux ménagers et à la recherche de l'eau ;
- ✓ développer les crèches et les établissements préscolaires pour accroître le taux de préscolarisation (taux de scolarisation, env. 8%)
- ✓ identifier et développer la formation professionnelle pour certaines activités consommatrices de temps (soins aux enfants et aux personnes âgées) dans un contexte d'urbanisation rapide, de changements de comportements et de nécessité plus grande d'allouer plus de temps au travail;
- ✓ Promouvoir les analyses désagrégées sur les NTA et les NTTA pour des politiques publiques plus favorables à une participation plus forte des femmes au marché du travail.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abraham, K.G. and Mackie, C. (2005).** *Beyond the Market: Designing Nonmarket Accounts for the United States*. Washington, D.C., National Academies Press.
- Albis (d') Hippolyte ; Bonnet, Carole ; Navaux, Julien ; Pelletan, Jacques ; Solaz, Anne (2016).** Travail rémunéré et travail domestique : Une évaluation monétaire de la contribution des femmes et des hommes à l'activité économique depuis 30 ans. *Revue de l'OFCE*, Volume 5, page 101-130
- Bertrand, M., Goldin, C., and Katz, L.F. (2010).** "Dynamics of the Gender Gap for Young Professionals in the Financial and Corporate Sectors." *American Economic Semainesnal: Applied Economics*, 2(3): 228–55.
- Braverman, Harry. (1974).** Labor and Monopoly Capital: The Degradation of Work in the Twentieth Century. New York, Monthly Review Press.
- Browning, M. and Chiappori, P.A. (1998).** "Efficient Intra-Household Allocations: A General Characterization and Empirical Tests" *Econometrica*, 66(6): 1241-1278.
- Bureau of Labor Statistics (2011).** "American Time Use Survey User's Guide." <http://www.bls.gov/tus/atususersguide.pdf>
- Dramani, Latif; Laye, Oumy ; Sene ; Ndeye Sokhor (2017).** Arbitrage du marché du travail et marché domestique.
- GREAT 2018.** « Genre et valorisation du travail domestique non rémunéré au Mali »
- INSTAT** « Profil et déterminants de la pauvreté au Mali à partir des données de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2018) »
- Jany-Catrice, Florence ; Méda, Dominique (2011).** Femmes et richesses : Au-delà du PIB. La Découverte | « Travail, genre et sociétés », Volume 2, pages 147-171.
- Landefeld, J. S., Fraumeni, B.M., and Wojtech, C.M. (2009).** "Accounting for household production: A prototype satellite account using the American Time Use Survey." *The Review of Income and Wealth*, 55 (2): 205-225. 2

Mason, A., Lee, R., Donehower, G., Lee, S.-H., Miller, T., Tung, A.-C. and Chawal, A. (2009). *National Transfer Accounts Manual, V 1.0*. NTA Working Papers 09-08.

Phipps, S.A. and Burton, P.S. (1998). “What's Mine is Yours? The Influence of Male and Female Incomes on Patterns of Household Expenditure.” *Economica*, 65: 599-613.

Rapport NTTA Burkina Faso 2021

Reid, M. (1934). *Economics of Household Production*. New York, Wiley.

Waring, M. (1999). *Counting for nothing: what men value and what women are worth*. University of Toronto Press.

ANNEXES



NATIONAL
TRANSFER
ACCOUNTS

Understanding the
generational economy

CREG

CONSORTIUM RÉGIONAL
POUR LA RECHERCHE
EN ÉCONOMIE GÉNÉRATIONNELLE